

dialogue **D**ialogue n°70

Octobre-Novembre-Décembre 2015

Le magazine
d'informations municipales de Caudry

La Magie de NOËL à CAUDRY

DU 18 AU 24 DECEMBRE
+ de 60 exposants
nombreuses attractions
Retrouvez le programme en page 3

Vie Locale P. 18

Pour honorer
Sainte Maxellende



Vie Locale P.16

Inauguration du
nouveau bassin d'orage



Dans l'objectif P.32/36

Retrouvez Toute
l'actualité de votre ville



Vie historique P.28/31

Caudry pendant les premiers
mois de l'occupation *suite of fin*



Retrouvez l'actualité de votre ville

caudry . fr

CAUDRY



Sommaire

Dialogue 70 - Ville de Caudry

Edito.....	1
Rendez-vous	2-3
Vie locale	4/11
Police municipale.....	12-13
Vie locale.....	14/19
Vie des seniors.....	20
Vie scolaire.....	21
Enfance et jeunesse.....	22/23
Ils s'installent.....	24/25
Expression libre.....	25/27
Vie historique.....	28/31
Dans l'objectif.....	32/36
Le plume verte.....	37/40
Vie culturelle.....	41/45
Vie sportive.....	46/50
Pêle-mêle.....	51
État-civil.....	52
Hommage.....	53

Commerçants et artisans

Succombez à la *Magie de Noël* à
Caudry et n'hésitez pas à

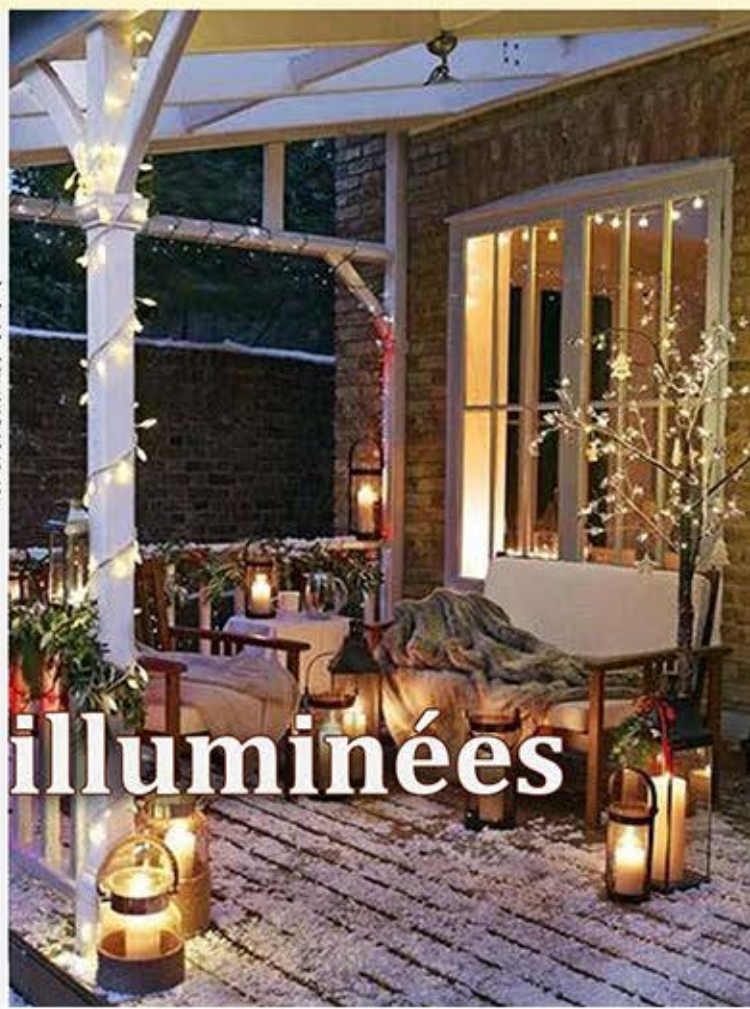
DÉCORER VOS VITRINES car
vous avez la possibilité d'obtenir
UNE AIDE FINANCIÈRE

Renseignements en Mairie
auprès de Madame Trioux
Tél : 03 27 75 70 17

Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication : G. BRICOUT
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
Avec la participation de C. SAINT-CYR et C. DOYER
Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION
& TECHNIQUES
Corrections : M. DENHEZ
Impression : Imprimerie DELEZENNE
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2015

Fêtes de fin d'année
Concours des plus
belles Maisons

Inscriptions auprès de Madame LEBLANC
au standard de la Mairie de Caudry dès la première semaine
de décembre. Le jury passera entre Noël et Nouvel An.



illuminées

Editorial

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous avez abordé la rentrée en pleine forme.

Caudry continue à se développer et à s'embellir. Notre 3^{ème} fleur des villes fleuries a été confirmée cette année.

Vous avez pu constater que le Boulevard du 11 Novembre avait été amélioré tant en ce qui concerne la voirie que les aménagements paysagers. Le quartier Maupassant est maintenant l'un des plus beaux de notre ville.

Nous ne négligeons pas pour autant le reste de Caudry puisque le quartier de la Bibliothèque et le parking Charzy viennent également d'être terminés.

Nous travaillons actuellement sur de nombreux dossiers dont certains devraient se concrétiser bientôt. Il s'agit en premier lieu du giratoire à l'angle de la rue A. Briand et du Boulevard du 8 mai. Une étude a montré que sa création équivalait sensiblement en coût à une mise en conformité des feux rouges. Après cette réalisation, le boulevard qui relie la gare à la zone commerciale ne comportera plus de feux tricolores.

En 2016 Caudry devrait encore évoluer et attirer de nouveaux habitants. A ce sujet je rappelle qu'il est inutile que Caudry atteigne les 15 000 habitants pour que la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis puisse devenir Communauté d'Agglomération. En effet désormais il est tenu compte de la population de l'unité urbaine qui dans notre cas est de 18 600 habitants.

Je développe ce point dans la rubrique expression libre.

Nous ne cherchons donc pas à atteindre ou dépasser la population actuelle étant cependant souligné que plus la population est élevée, plus les charges de fonctionnement sont réparties. Les maires sont souvent obligés d'augmenter les impôts quand la population diminue.

Par ailleurs, il n'est nullement prévu d'accueillir en nombre des migrants, c'est ce que j'ai répondu à Monsieur le Préfet. Par contre je ne m'oppose pas aux initiatives privées portant sur un petit nombre.

Caudry d'une part, n'a pas les infrastructures nécessaires et d'autre part à déjà une grande partie de sa population en souffrance et disposant d'un revenu moyen faible. Nous avons des structures sociales pour venir en aide aux Caudrésiens en difficulté et ne pouvons faire plus.

Pour terminer sur une note plus optimiste Caudry sera encore illuminée pour les fêtes de fin d'année avec un marché de Noël qui monte en notoriété avec de nombreuses animations pleines de féerie. Je vous invite à consulter le programme sur notre site www.caudry.fr

Les seniors bénéficieront d'un bon d'achat de Noël de 30€ et les enfants de CM1 goûteront encore aux joies de la neige.

Cordialement,

Guy Bricout
Maire de Caudry

Vice-Président du Conseil Départemental du Nord

Informations AUX PARENTS

Depuis de nombreuses années, la municipalité est confrontée journallement à des difficultés d'évaluation des effectifs au niveau de la cantine scolaire, d'où un gâchis alimentaire et une perte financière que la municipalité ne pouvait laisser perdurer plus longtemps. A titre d'exemple, l'an dernier, ce sont plus de 7 600 repas qui ont été commandés et non consommés.

Une réflexion a donc été menée pour lutter contre ce gaspillage et le Conseil Municipal vient de décider de mettre en place à compter de janvier 2016, un système de cartes mensuelles comportant :

3 repas par semaine (les lundis, mardis et jeudis)
4 repas par semaine (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) selon que l'enfant déjeune 3 ou 4 fois par semaine à la cantine scolaire.

Le prix du repas reste le même et le coût de la carte

variera mensuellement en fonction des vacances, des jours fériés et du nombre de jours de classe durant le mois. Cette carte pourra faire l'objet d'un remboursement partiel voire complet en cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical à compter de la 2^{ème} semaine d'absence. D'autre part, de manière ponctuelle, il

sera toujours possible de manger à la cantine en utilisant un ticket occasionnel d'une valeur de 5 €.

Mise en place de ce nouveau système en janvier 2016, d'ici là, n'oubliez pas d'écouler les tickets actuels.



- Rendez-vous.

vendredi 13 Novembre 2015

5^{ème} édition du Forum Santé
autour de la prévention des addictions
par l'Atelier Santé Ville de Caudry et ses partenaires
Salle des Fêtes du Pôle Culturel de 9h/12h et de 14h/17h - Entrée Gratuite
Mini-conférences au Pont des Arts à 9h30, 10h30, 14h30 et 15h30

samedi 14 Novembre

Dans le cadre des fêtes de la Sainte Maxellende
Rencontre Chorales
avec Wal' en chœur de Walincourt-Selvigny et
A Croche Coeur de Caudry
Basilique Sainte-Maxellende - Entrée Gratuite

samedi 05 Décembre

Parade de Saint Nicolas avec la Batterie Fanfare Maubeugeoise
Départ devant le garage Ford. Itinéraire : rues Gambetta et
Salengro puis arrivée Place de Gaulle pour le lancement
des illuminations de Noël par Saint Nicolas.
Distribution de friandises le long du parcours.

vendredi 18 Décembre

3^{ème} édition du Gala de Danse organisé par le CDJ
hommage à Aurélie CHATELAIN
Théâtre - Ouverture des portes 20h, début du spectacle 20h30
Entrée 5€ - gratuit pour les moins de 12 ans.
Les bénéficiaires seront reversés intégralement à Juliette, la fille d'Aurélie.

fin Décembre

Pyramide de Livres en prélude au salon du livre
Ateliers Culturels

dimanche 10 janvier 2016

Coupe de Caudry par Le Mawashi Karaté Club
Palais des Sports

samedi 23 & dimanche 24 janvier

Salon du Livre organisé par l'Office Municipal de la Culture
Salle des Fêtes du Pôle Culturel

dimanche 24 janvier

Grand Orchestre Symphonique *La Folia de Lille*
sous la Direction de François CLERCX qui interprétera des
fleurons du grand répertoire :

3^{ème} concerto pour piano et orchestre de Serge Rachmaninov
avec en soliste le pianiste virtuose Geoffrey STORM,
Les tableaux d'une exposition de Moussorgski,
La Folia de Lille accompagnera les Chorales de Le Cateau,
Busigny et Caudry dans des extraits de Carmina Burana et le
Liberamé de Fauré avec en soliste Pascal LEPRETRE.
Théâtre - 17h

jusqu'au 31 janvier 2016

Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui propose sa nouvelle
expo : Caudry sous l'occupation
Espace de Vie Historique - Salle A. Flament - Place des Mantilles
Ouvert tous les jours de 15h à 18h sauf mardi et dimanche

samedi 12 et dimanche 13 mars

Salon du Mariage
Salle des Fêtes du Pôle Culturel

Mai

Foire Commerciale - Salle des Fêtes du Pôle Culturel

ven. 9, sam. 10 et dim. 11 septembre

Journées celtiques

samedi

21 novembre 2015



Soirée Jazz
hommage à
André DUFOUR

20h30 - salle des fêtes
avec l'Orchestre de Frédéric BASILE

entrée 2€

organisée par Catherine DUFOUR et l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens
Prévente des billets les vendredis après-midi et samedis matin
à la Maison des Associations - 21 rue Jacquard.
Possibilités de prendre ses places le jour de la manifestation.
Renseignements 06 37 00 26 79

dimanche

22 novembre 2015

Grand Concert d'Automne

*de l'Harmonie Municipale
& de la Batterie Fanfare*

Direction Cléore FRETÉ

16h au Théâtre - entrée GRATUITE

Vous êtes Acteurs de la vie locale ?

Venez au service communication - Mairie Annexe
2, rue Marliot - nous transmettre vos dates de
manifestations afin que nous en fassions la promotion
dans Dialogue et sur le site de la ville :

www.caudry.fr



Magie de Noël à Caudry

18 au 24
décembre 2015

vendredi 18 décembre

14h/17h Promenades en calèche
17h30 Hall de la Galerie Marchande Chorale A Croche Coeur
18h30 Salle des Fêtes du Pôle Culturel Inauguration
du Marché de Noël

Samedi 19 Décembre

14h/18h Promenades en calèche omnibus
14h/19h Animations avec alpagas
15h Hall de la Salle des Fêtes Séance photos avec le Père
Noël par le Club photo de l'Amicale Laïque
17h/18h/19h Parade groupe musical & majorettes
17h30/20h Échassiers lumineux par Avenir Jeunes

Dimanche 20 Décembre

14h/18h Promenades en calèche omnibus
14h30 Sculpture sur glace
17h Pont des Arts Chorale A Croche Coeur
17h/18h30-19h15 Jongleur-cracheur de feu
18h Descente en rappel du clocher de la Basilique par
le Père Noël - Animations - Distribution de friandises
et Spectacle pyrotechnique

lundi 21 Décembre

14h/17h30 Animations à poneys
14h/19h Animations avec alpagas
15h-19h Hall de la Salle des Fêtes Atelier maquillage
artistique pour les enfants

mardi 22 Décembre

14h/17h30 Animations avec poneys
14h/18h Hall de la Salle des Fêtes Atelier créatif pour les enfants

mercredi 23 Décembre

14h/17h Promenades en calèche
15h/17h Foyer du Théâtre Lecture de Contes

jeudi 24 Décembre

Dernier jour du Marché de Noël 2015

+ de 60 exposants
Nombreuses
attractions

Horaires

d'ouverture :

vendredi 18

10h/19h30

samedi 19

13h/19h30

dimanche 20

12h/21h (nocturne)

lundi 21

15h/19h30

mardi 22

13h/19h30

mercredi 23

13h/19h30

jeudi 24

10h/17h



Chalets :

Place du G^{al} de Gaulle
rue Salengro - sous le Pont des Arts
Salle des Fêtes du Pôle Culturel

Tous les jours :

La Maison du Père Noël et animations peluches





Visible du 21 au 29 septembre dernier, le Salon des Arts de Caudry a enchanté tous les amoureux du beau. En effet, 190 artistes ont proposé pas moins de 800 œuvres de peinture sur tout support et tous styles : figuratif, abstrait, créations insolites...

Au fil des ans, ce salon est devenu un rendez-vous incontournable et très attendu en raison de la richesse artistique des œuvres présentées à la Salle des Fêtes et au Pont des Arts. Sa popularité n'est plus à démontrer, tant elle dépasse très largement les limites de notre territoire avec des exposants venus de tous les horizons géographiques. Cette manifestation culturelle constitue une formidable opportunité de rendre hommage au travail des artistes et de proposer aux profanes ou amateurs d'art, une palette aussi réjouissante qu'enrichissante de la création contemporaine. Ce qui inspire l'artiste est varié et son choix est immense, aussi l'organisateur émérite de ce salon, Maurice BRICOUT, ne s'est fixé aucune barrière artistique dans la sélection des œuvres proposées, considérant que la qualité et l'éclectisme devaient prévaloir.

Et, le résultat est à la hauteur de ses exigences car ce salon a offert encore une fois, un échantillonnage bigarré et représentatif de ce que peignent et dessinent les artistes de notre région et d'ailleurs.

Rien de tel qu'un voyage des sens pour nous apporter un petit supplément d'âme avec une pincée d'émotion. Et ce voyage nous a emmené au-delà de l'univers des peintres et sculpteurs avec la découverte des techniques de la reliure, de l'enluminure, des vitraux, de la peinture sur soie ou porcelaine et même du scrapbooking.

Cette année Maurice BRICOUT et son équipe ont décerné 4 prix : celui du Conseil Départemental du Nord, de la ville de Caudry, de l'Office Municipal de la Culture et celui du public afin d'impliquer les nombreux visiteurs.



« L'Art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme »

A. Malaux



Photos de gauche à droite
 Prix du Conseil Départemental du Nord : Jorisse PRUCHE
 Prix de la ville de Caudry : Céline Polomski
 1^{er} Prix de l'Office Municipal de la Culture : André Bruyelle
 Prix du Public : Michel Stannard

Les Stars des années 80 de passage à Caudry

Richard SANDERSON, est le parrain officiel de la radio caudrésienne. Apprécié de tous, ce musicien et chanteur franco-écossais aux millions de disques vendus a marqué des générations entières avec le titre entêtant « *Réalité* » de la bande originale du film **LA BOUM** de Claude Pinoteau. Professeur de chant et de musique, il est également l'auteur de la musique de « *T'as le look coco* ».



On connaît surtout Sabine Paturel pour ses *Bêtises*, chanson rigolote sur une rupture sentimentale, qui l'a propulsée de nombreuses semaines durant en haut de l'affiche, mais Sabine est également une actrice qui a tourné dans de nombreux films et séries TV. Comédienne, elle a été nommée aux Molières pour sa prestation dans la pièce *Les Menteuses*, véritable triomphe du Théâtre Marigny. Celle qui chante également pour les enfants a ouvert son propre cours de comédie.

Sloane formait un duo avec Peter : *Peter et Sloane* à qui l'on doit notamment « *Besoin de rien, envie de toi* ». Ayant également fait partie de *la Bande à Basile*, elle poursuit aujourd'hui sa carrière en solo. Artiste complète, Sloane est également peintre.

Philippe Cataldo nous a enthousiasmés avec ses « *divas du dancing* » dont il a fait la musique, les paroles étant de Jean Schultheis.

Ces artistes ont déchaîné un public réceptif et enthousiaste qui n'a pas manqué de reprendre en chœur leurs

tubes indémodables et incontournables du répertoire de la Chanson Française. A signaler que ce magnifique show était rehaussé de la meilleure des façons par les chorégraphies du groupe de danse **ESQUISS** et animé par un excellent Nicolas, animateur de radio **BLC** ! Les spectateurs ont passé un merveilleux moment !



www.radio-blc.fr / www.blctv.fr

COMMUNE DE CAUDRY CAUDRY

Voisins vigilants

EN LIAISON IMMEDIATE AVEC
LA GENDARMERIE ET LA POLICE MUNICIPALE

caudry – participation citoyenne

ICI les voisins sont VIGILANTS

Caudry et ses 14 800 habitants représentent une bonne partie de l'activité de la brigade de Gendarmerie de Caudry (elle rayonne aussi sur de nombreuses autres communes).

La municipalité a donc décidé de prêter son concours aux forces de l'ordre en travaillant de concert avec les agents de Police Municipale et l'aide bienveillante des voisins. La convention a été signée le 29 octobre dernier en présence de G. Bricout, maire, T. Hégay, sous-préfet et du colonel de gendarmerie P. Maribeaud.

qu'est-ce que ce dispositif ?

Il s'inspire du concept de « neighbourhood watch » mis en œuvre aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Le principe consiste à désigner des personnes référentes, des « interlocuteurs privilégiés » chargés de prévenir les forces de l'ordre quand **quelque chose de suspect** se produit chez un voisin absent où dans le quartier.

La mission des voisins vigilants est uniquement de collecter et diffuser des informations pouvant être exploitées par les forces de l'ordre dans la **prévention d'actes de délinquance**. Ils transmettent à la police municipale toutes les informations qu'ils estiment utiles pour elle, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

A ce jour, de nombreux Caudrésiens issus de tous les quartiers se sont inscrits au dispositif considérant qu'il s'agit d'un moyen supplémentaire d'assurer leur protection. Le terme « protection » est à retenir, il ne s'agit donc pas de délation mais bien de protection et de civisme à l'instar du dispositif de vidéoprotection.

Vous souhaitez vous inscrire?

n'hésitez pas à contacter Peggy SZOPA,

Directrice de Cabinet – Mairie de Caudry –

Tél : 03.27.75.70.37



Un nouveau Commandant à la tête du PSIG de Caudry

(Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) - brigade de nuit -

Le 29 septembre dernier une cérémonie militaire s'est déroulée à la gendarmerie de Caudry sous les ordres du chef d'escadron Jean-Philippe TENEUR, Commandant la compagnie de gendarmerie départementale de CAMBRAI et en présence de M. BRICOUT, vice-président du Conseil Départemental du Nord et maire de Caudry, de nombreux élus, des commandants d'unités de la compagnie de Cambrai, des militaires du PSIG Caudry et de la BTA Caudry, de réservistes, de retraités de l'armée, d'amis et familles...

Cette cérémonie a permis de marquer solennellement la prise de commandement du peloton de surveillance et d'intervention de CAUDRY par le lieutenant HAEGMAN et de rassembler les militaires et les invités à un moment d'échanges et de convivialité.



Âgé de 43 ans et originaire du Nord, M. Pascal HAEGMAN est marié et père de trois filles. Il fait son entrée en Gendarmerie en 1993 en qualité de "gendarme auxiliaire" où il a servi à la brigade de LETOUQUET PARIS PLAGE (62). Après un passage d'un an en école de "sous-officier" de CHATELLERAULT (86), il est affecté à l'escadron de Gendarmerie mobile de NARBONNE (11). Il obtient ensuite le diplôme d'"officier" de Police judiciaire, puis en septembre 2002, il est affecté à la brigade territoriale autonome d'ARMENTIERES (59). En juillet 2008, il intègre la brigade territoriale autonome de SAINT-ESPRIT (Martinique). La même année, il accède au grade de "maréchal des logis chef" puis en 2010 à celui d'"adjudant". En 2011, il est affecté à la brigade de proximité de GUISCARD, communauté de brigades de NOYON (60) en qualité de "commandant de brigade" et accède au grade d'"adjudant-chef" en 2012. En 2014, il prépare et réussit le concours d'"officier" de la Gendarmerie Nationale. Et en juillet 2015, il devient "major" et le mois suivant "lieutenant", affecté en qualité de "commandant" de peloton de surveillance et d'intervention de CAUDRY (59).

Bienvenue à Caudry

RADICALISATION VIOLENTE ENRÔLEMENT DJIHADISTE

FAMILLES, AMIS, AGISSEZ SANS ATTENDRE

centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

N° Vert 0 800 005 696

QUE FAIRE FACE À CES SITUATIONS ?

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- par téléphone au : **0 800 005 696**, lundi au vendredi - 9h à 8h.

Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;

- par internet sur : www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

1 - le numéro vert et le formulaire en ligne permettent de demander de l'aide et/ou de signaler tout comportement inquiétant.

2 - la plate-forme téléphonique est à l'écoute des familles et des proches. Elle recueille les éléments utiles sur la situation des personnes en danger. Elle permet le suivi et l'orientation des jeunes concernés et de leurs familles par les services compétents sous l'autorité des préfets, dans chaque département.

3 - le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager la démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur (sur le fondement de l'article 371-3 du code civil).

Qu'est-ce que LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il touche également des jeunes parfaitement insérés, mais vulnérables.

Le but des actions de prévention est d'éviter l'endoctrinement et le basculement dans une phase de recrutement et/ou de passage à des actes violents.

Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne.



PRÉVENTION ET SIGNES D'ALERTE

les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches,
- rupture avec l'école, déscolarisation soudaine,
- nouveaux comportements dans les domaines suivants :
 - alimentaire
 - vestimentaire
 - linguistique
 - financier
- changements de comportements identitaires :
 - propos asociaux
 - rejet de l'autorité
 - rejet de la vie en collectivité
- repli sur soi ,
- fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste ;
- allusion à la fin des temps.



en cas d'extrême urgence **composez le 17**

STOP - DJIHADISME.gouv.fr



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Portrait



de gauche à droite
S. Warwick, 1^{er} adjoint au Maire
T. Garat et G. Kukurudz

Le Tir Sportif Caudrésien se sporte bien !

un palmarès impressionnant : 2 titres de Champions de France - 80 podiums et une équipe évoluant en Division Nationale 2 en pistolet à 25 m et en Division 3 en pistolet à 10 m.

Mi-juillet a eu lieu le Championnat de France à 25 m à Moulins où Thierry GARAT s'est encore imposé après une saison exceptionnelle. Il obtient le 1^{er} titre en pistolet à 25 m et sur sa lancée décroche le 2^{ème} titre en Pistolet à 25 m Standard. Il clôturera son palmarès à la 8^{ème} place en Pistolet à 25 m Percussion Centrale.

Nombreux sont les nouveaux licenciés qui ont rejoint le club pour cette saison 2015/2016 portant ainsi à 110 le nombre de membres. 85 % des licenciés sont des tireurs de Loisirs pour 15 % de tireurs de Compétitions. Le Club de Tir Caudrésien se trouve à un bon niveau national.

Son école de Tir dont les cours sont assurés par des personnes diplômées ne cesse de progresser et objective de revenir à son meilleur niveau comme à l'époque faste de la carabinière Amandine Mairesse.

Actuellement le Club est en 2^{ème} Division Nationale en Pistolet 25M par équipe et en 3^{ème} Division Nationale en Pistolet 10 m ce qui fait de lui l'un des clubs les plus performants du Nord/Pas-de-Calais. Le club ambitionne d'ailleurs durant cette nouvelle saison une montée possible en 10M ou 25M. Déjà aux Portes de l'équipe de France, Aurélie FEVRIER en pistolet est une recrue de taille qui pourra compter sur les conseils avisés de Thierry Garat, elle nous vient de Bully-les-Mines.

Le Club de Tir Caudrésien est un petit Club par la taille, mais un grand Club par les résultats, étant donné qu'il a remporté cette saison 80 podiums dont 43 victoires ou titres. Connu à travers la France, qu'il sillonne de Championnat en Compétition, le Club de Tir de Caudry peut se targuer d'être un excellent ambassadeur de la cité de la dentelle, dont il n'a de cesse de faire la promotion lors de ses déplacements. Gérard KUKURUDZ, son président depuis maintenant 15 ans est d'ailleurs un homme comblé !

Pour les rejoindre, n'hésitez pas à contacter :
Gérard KUKURUDZ au 06 23 82 20 10

école de tir à partir de 10 ans
au stand le samedi après-midi de 14h à 17h
et le dimanche de 9h30 à 11h30 ;

CLUB DE TIR CAUDRESIEN – Stade Louis Sandras CAUDRY



à Caudry
**NOUS SOMMES
TOUS UNIS**
CONTRE
LE CANCER

Appel aux ASSOCIATIONS

PARTEZ À L'ASSAUT DE LA CITÉ DE LA DENTELLE!

URBAN TRAIL CAUDRY

1^{ère}
édition

DIMANCHE 24 AVRIL 2016

CAUDRY

CRICOURT

59

CAUDRY (Nord)

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

CAUDRY

1^{er} TRAIL 100% URBAIN

Ouverture des inscriptions avant la fin de l'année 2015 - 20 € par participant - Les sommes récoltées seront reversées aux associations locales qui améliorent la qualité de vie des malades atteints d'un cancer

Renseignements et inscriptions sur le site www.caudry.fr ou sur ch'tis coureurs tél: 06.64.46.46.30 ou 06.34.54.41.30

Pour l'organisation de l'URBAN TRAIL(*) qui aura lieu le dimanche 24 avril 2016, la ville de Caudry recherche : 200 signaleurs bénévoles pour sécuriser et encadrer le parcours*.

Si vous vous sentez concerné par cette noble cause, veuillez contacter :

M. Frédéric BRICOUT au 03.27.75.70.37 ou par sms au 06 80 99 92 41

*URBAN TRAIL Il s'agit d'une course urbaine de 13 kilomètres à Caudry, qui traversera des bâtiments communaux et patrimoniaux. Les bénévoles permettront l'achat de matériel pour les hôpitaux locaux et associations qui luttent contre le cancer.

*la liste des bénévoles signaleurs doit être déposée auprès de la fédération française d'athlétisme avant le 30 novembre : chaque signaleur doit fournir une copie de sa carte d'identité et son permis de conduire.

À CAUDRY NOUS SOMMES TOUS UNIS CONTRE LE CANCER



Une nouvelle appellation

Bien qu'historiquement la dentelle Leavers était fabriquée à Calais et à Caudry, aujourd'hui les 3/4 de la production sont réalisés à Caudry. Aussi, le label Dentelle de Calais créé en 1958 était devenu déconcertant pour les clients qui achètent des dentelles fabriquées à Caudry et frustrant pour les dentelliers caudrésiens. La Fédération Française des Dentelles et Broderies y a remédié en optant pour un nouveau label qui désormais fait apparaître les deux sites de fabrication : Dentelle de Calais-Caudry.



DENTELLE DE CALAIS-CAUDRY®
Tissée en France sur métiers Leavers

CAUDRY ÉVÉNEMENTS

Une nouvelle association dans la cité de la Dentelle

Présidée par Mme Audrey MATON, cette nouvelle association a pour objectif d'organiser des événements sportifs, culturels et populaires, en partenariat avec les associations du territoire et de la Ville de Caudry.

Caudry événements a déjà organisé :
La course intercommunale de caisses à savon et prépare actuellement l'Urban Trail 2016



Si vous souhaitez la rejoindre :
Siège social :
Hôtel de ville de Caudry
Place du Général de Gaulle - 59540 Caudry
Tél : 06.68.27.19.48
Prix de la cotisation à l'année : 8€

Le nom de Julien Beauvillain inscrit sur le Monument aux Morts de la Guerre 1939-1945



La cérémonie du 8 mai dernier a revêtu un caractère particulier dans la Cité. Le nom de l'un de ses enfants, Julien Beauvillain, a été inscrit sur le Monuments aux Morts de la Guerre 1939-1945, situé au nouveau cimetière, soixante-dix ans après l'armistice de la Seconde Guerre mondiale.

Né à Caudry, en 1905, Julien Beauvillain - Directeur d'Ecole - Lieutenant au 84^{ème} R.I.F. - fut tué en plein combat, après avoir résisté vaillamment avec son unité, sur la ligne des Tirailleurs à Ochtezeele, près de Cassel dans les Flandres, lors de l'attaque du P.C. du Bataillon encerclé par l'ennemi, le 27 mai 1940.

Cité à l'Ordre du Corps d'Armée, la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil lui fut attribuée à titre posthume le 11 mai 1943 et la Légion d'Honneur lui fut décernée le 12 octobre 1943.

Il repose au nouveau cimetière de Caudry dans le caveau familial.



L'EMPLOI AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

Tous les acteurs travaillant sur la thématique de l'"Emploi" (Pôle emploi, PLIE, cap emploi, maison de l'emploi, ...) et les agences d'intérim ont été réunis le mardi 13 octobre sur l'initiative de Frédéric BRICOUT, Conseiller Municipal délégué à la communication, à l'événementiel et aux associations patriotiques et internationales. Après le mot d'accueil de M. le Maire, un tour de table a été effectué pour présenter les participants et leurs fonctions respectives. Il s'en est suivi une présentation du site de la ville de Caudry par Peggy SZOPA et les différentes évolutions de ce dernier dont la création du nouvel espace « emploi, formation et logements vacants » opérationnel depuis début novembre 2015 et **identifiable grâce à un logo particulier.**



Frédéric Bricout a ensuite expliqué aux interlocuteurs présents qu'à travers différentes expériences, le site de la ville de Caudry s'est trouvé être un moyen de diffusion non négligeable pour les offres d'emplois. C'est grâce à ces expériences favorables, qu'est née l'idée de créer un espace "emploi" et de donner la possibilité à chaque structure ayant des difficultés à recruter de la main d'oeuvre qualifiée, d'envoyer 3 annonces par semaine sur ce nouvel espace.

Une nouvelle adresse a d'ailleurs été créée : **emploi@mairie.caudry.fr**

Après concertation, il a été décidé que ces annonces auront une durée de vie de 7 jours et seront reconduites si nécessaire. Ces informations seront également relayées :

- auprès des 15600 visiteurs mensuels du site
- aux 280 abonnés à la News letter
- sur le réseau facebook de la ville

L'équipe de radio BLC accepte également de relayer ces informations sur son site au moyen d'annonces et de recevoir les partenaires lors de matinales afin d'informer la population.

**Message à destination
DES JEUNES** qui cherchent soit
un stage, soit une formation,
soit un contrat d'alternance
ou directement un emploi

Grâce à des financements européens, l'État et la Région accompagnent des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni dans un cursus d'enseignement ni dans un stage de formation. Les nombreux projets visent à l'accompagnement vers l'autonomie par l'emploi :



immersion en entreprises,
stages,
sas préparatoires
à l'apprentissage.
D'autres options
d'accompagnement
sont également possibles :
contrats aidés,
emplois d'avenir,
garantie jeunes,
voire retour en formation.

Pour toute information : un numéro vert gratuit dédié à l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes a été mis en service :

0800 59 62 00

Toute personne qui appelle ce numéro pourra être renseignée, accompagnée et dirigée vers un des réseaux partenaires.



VOUS AVEZ UNE idée ?

Auto-entrepreneur

Création
d'entreprise

Reprise
d'entreprise

Se former au métier de chef d'entreprise : Formation « Aux portes de la création »

➤ Du 02 novembre au 15 décembre 2015

Module 2 : Stratégie commerciale

02, 03, 05 et 06 novembre 2015 (3 jours)

Module 3 : Communication 3.0

09, 10, 12 et 13 novembre 2015 (4 jours)

Module 4 : Gérer mon entreprise

16, 17, 19 et 20 novembre 2015 (4 jours)

Module 5 : S'organiser au quotidien

23, 24, 26 et 27 novembre 2015 (4 jours)

Module 6 : Juridique

30 novembre, 01, 03 et 04 décembre 2015 (4 jours)

Module 7 : Savoir convaincre

10, 11 et 15 décembre 2015 (3 jours)



RENS. & INSCRIPTIONS

03.27.85.03.06

**Donnez-vous toutes les chances
de réussir votre projet !**

www.bge-hautsdefrance.fr

Etre bien conseillé . Se former au métier de chef d'entreprise . Tester son projet en couveuse
Trouver des financements . Développer son entreprise et son réseau ...



Votre contact : BGE Hauts de France - Antenne de CAUDRY - 16 rue du Maréchal Leclerc - 59540 CAUDRY
cambresis@bge-hautsdefrance.fr



Nord
Le Département

Pas-de-Calais
Le Département



Région Nord-Pas de Calais
La région entrepreneuriale

Région Européenne Entrepreneuriale 2013

Nouvelles règles en matière



d'arrêt ou de stationnement

En résumé

À Caudry, beaucoup trop de véhicules sont stationnés sur les trottoirs ou sur les passages piétons, que ce soit dans le centre-ville aux abords des commerces (banques, boulangeries, cafés) ou dans sa périphérie. Ils sont également très nombreux les automobilistes qui stationnent sur les voies réservées aux bus aux abords des collèges Prévert et Jean Monnet pour aller chercher leur enfant ... sans se soucier ni des autres collégiens, ni des autocars chargés du transport scolaire qui, de ce fait, ne peuvent parfois même plus accéder à l'espace qui leur est dévolu pour la montée ou la descente des enfants, voire éprouvent les pires difficultés à en sortir !

Le Code de la Route a été modifié par décret le 02 juillet dernier.

Ces mesures sont presque passées inaperçues et pourtant... ce décret vise à sécuriser et à développer la pratique de la marche et du vélo.



Il améliore le respect des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes, en aggravant les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés.

Il interdit l'arrêt ou le stationnement à cinq mètres en amont du passage piéton (en dehors des places aménagées) pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée.

Il généralise également les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h (sauf décision contraire de l'autorité de police).

Sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins, il permet aux cyclistes de s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée.

Dans le même temps, il autorise le chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante.

L'infraction pour "stationnement très gênant" prévoit également l'interdiction de s'arrêter ou de stationner "sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs".



l'arrêt ou le stationnement est maintenant considéré par l'article R 417-11 du Code de la Route comme **très gênant** dans les cas suivants :

- dans une voie de bus,
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds,
- sur les passages piétons,
- sur les voies vertes et pistes cyclables,
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers,
- au droit des bouches d'incendie, sur les trottoirs "à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs".

Ces derniers resteront redevables de l'amende à 35 € au titre de la contravention pour "stationnement gênant", qui continue d'exister à l'article R 417-10 du Code de la Route.

ATTENTION, le montant de la contravention s'élève maintenant à 135 €

au lieu de 35 €. Réf : Décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, Article R 417-11 du Code de la route.

chiens mordeurs / griffeurs



ATTENTION ! CHIEN DANGEREUX



Conformément aux dispositions introduites par la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, tout fait de morsure ou de griffure d'une personne par un chien doit être déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel (médecin, vétérinaire, pompier, gendarme, éducateur canin, dresseur de chien) en ayant eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal. A CAUDRY, cette déclaration doit être effectuée à la Police Municipale.

Mise sous surveillance sanitaire

Le chien mordeur ou griffeur d'une personne, qu'il soit vacciné ou non contre la rage, doit être placé à la diligence et aux frais du propriétaire ou du détenteur sous la surveillance d'un vétérinaire sanitaire, pendant une période de 15 jours.

Pendant la durée de cette surveillance, l'animal ne peut être euthanasié sans l'autorisation de la Direction Départementale de la Protection des Populations (D.D.P.P).

Il doit être présenté 3 fois au vétérinaire :
1^{ère} visite dans les 24 heures suivant la morsure ou la griffure.

2^{ème} visite au plus tard le 7^{ème} jour après la morsure ou la griffure.

3^{ème} visite le 15^{ème} jour après la morsure ou la griffure.

Évaluation comportementale

Le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre, pendant la période de surveillance, à l'évaluation comportementale mentionnée à l'article L. 211-14-1 du code rural, qui est communiquée au maire. Celle-ci ne peut être réalisée que par un vétérinaire inscrit sur une liste fixée par arrêté préfectoral.

Les pouvoirs du Maire

Au vu du compte-rendu de l'évaluation comportementale, le maire peut imposer au propriétaire ou détenteur du chien des mesures de garde spécifiques (port de la muselière, chien tenu en laisse, par un majeur uniquement,...), de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article L.21-13-1 du Code Rural.

Cette formation, dispensée aux propriétaires de chiens non catégorisés, ayant mordu doit leur permettre de connaître les bases pour gérer leur animal. Aucun permis de détention n'est délivré.

Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci.

Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaires, faire procéder à son euthanasie.

La propreté de la ville est l'affaire de tous



Si il appartient au maire de prendre toutes les mesures utiles de nature à assurer la salubrité et la tranquillité publique, les dispositions prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les **habitants** concourent au respect des obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

Les bonnes habitudes, l'éducation, le respect des autres sont au centre de la problématique des pollutions canines.

Comme tout Caudrésien, beaucoup de maîtres sont désireux de préserver l'hygiène urbaine ainsi que la qualité des promenades et de leur environnement et espèrent une amélioration de leur cadre de vie.

Une nouvelle campagne visant à améliorer la propreté urbaine est en cours en partenariat avec le Club Cynophile et l'Association Avenir Jeunes. L'objectif étant de sensibiliser les propriétaires de chien à leurs obligations notamment en ce qui concerne le ramassage des déjections canines.

Les obligations de ramassage des déjections canines :

Dans les espaces publics, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les pelouses et espaces verts, les espaces des jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe (35 euros) relevée par amende forfaitaire au titre de l'article R632-1 du code pénal.

Un mobilier mis à disposition :

Pour garder notre ville propre et pour accompagner les propriétaires de chien dans le respect de leurs obligations, la Ville de Caudry a mis à disposition, des distributeurs de sacs à déjections canines ou des poubelles spécifiques.

Depuis plus de 8 ans, plus de 45 poubelles spécifiques ont été réparties dans la ville : dans les espaces publics, les parcs et les squares. Une nouvelle commande de mobilier pour un montant de 6 600 € complétera prochainement le dispositif déjà en place.

Le mobilier est vidé par le service propreté très régulièrement. En complément des distributeurs, des sachets sont mis à disposition aux services techniques.

Le coût de ce dispositif n'est pas anodin, et ne peut se substituer au civisme.

Autant dire que les propriétaires de chien disposent de moyens suffisants pour procéder au ramassage des déjections canines. Il leur appartient donc de participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Marion Mutez

Chargée de l'aménagement urbain et du cadre de vie



35€
d'amende

LE VRAI COUPABLE COURT TOUJOURS...
Ramassez les déjections de votre animal.
Un geste simple pour une ville plus propre.

Pour se repérer

Dans le cadre d'un atelier de travaux urbains associant les habitants du quartier Maupassant, un plan de quartier a été dessiné pour permettre aux usagers et aux visiteurs de se repérer. Cette démarche émane d'une attente des nouveaux habitants.

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises à la Maison de Quartier Maupassant, permettant de définir les éléments à faire apparaître sur le plan (rues, immeubles, équipements publics, bornes de tri sélectif, arrêts de bus, espaces de loisirs, pistes cyclables, liaisons piétonnes...).

En écho aux dénominations des nouveaux immeubles, le groupe de travail a aussi souhaité donner un nom à certains nouveaux espaces :

Pour le mail planté central, il est proposé de retenir la dénomination de « Promenade du Conteur »

Les aires de jeux quant à elles reprendraient le nom des anciens immeubles disparus :

- Aire de jeux Vosges
- Aire de jeux Lutèce
- Terrain de boules Ardennes
- Terrain de boules Chantilly

Marion Mutez

Chargée de l'aménagement urbain et du cadre de vie



dans le nouveau quartier Maupassant



RUES :

Boulevard du 19 mars 1962 ...	A1-F1
Rue d'Amiens	C3
Rue Blaise Pascal	E5
Rue Fenelon	A4-D5
Rue Guy de Maupassant	A3-E4
Rue Madame de Sévigné	B2- D2
Rue Molière	A2-A5
Rue de Paris	E2-E5
Rue des Pins	C1-E1
Rond Point Artois	E2
Rond Point Picardie	C3



IMMEUBLES :

Alsace	D3
At-Home	B3
Bois Thierry	C2
Claire de Lune	E3
Escaut	D3
Hainaut	C3
La Petite Roque	E3
Lorraine	C3
Melle Fifi	E4
Melle Perle	D4
Ravel	D2



EQUIPEMENTS

Maison de Quartier	D4
- Avenue Jeunes	
- Protection Maternelle Infantile	
Téléphone : 03 27 75 26 78	
E-mail : maupassant@caudry.fr	
U.T.P.A.S.	A1



BORNES DE TRI SELECTIF



PARKING

et stationnement réservé aux GIG - GIC



ARRÊT DE BUS

Renseignements : Gare Routière



ESPACES DE LOISIRS

Esplanade / Multisport	E4
Aire de jeux Vosges	D3
Aire de jeux Lutèce	F4
Fitness de la Promenade Sud	F5
Terrain de boules Ardennes	C3
Terrain de boules Chantilly	E3



PISTES CYCLABLES

Boulevard du 19 mars 1962	A1-F1
---------------------------------	-------



PIETONNIERS

Promenade du Contour	D2-D3
Promenade Sud	F1-F5



PARC PAYSAGER

Promenade Sud	F1-F5
---------------------	-------



caudry.fr

Avec la participation financière de la



- Pour me situer dans le quartier Maupassant-

Ateliers de Travaux Urbains

Le bassin d'orage - 3000 m³ utiles

Le 2 octobre dernier a été inauguré le bassin d'orage rue Clovis Hugues à Caudry. Impressionnant par sa taille, il vise à protéger le milieu naturel et restreindre les nuisances générées par les déversements en temps de pluie. Le montant des travaux s'est élevé à 2 094 000€ HT pris entièrement en charge par Noréade avec une subvention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. La commune de Caudry a en effet confié les compétences assainissement collectif et eaux pluviales au SIDEN-SIAN et à sa Régie, Noréade. L'ouvrage est exploité par le centre Noréade de BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS.



En quoi cet ouvrage permet-il de réduire certaines nuisances ?

Auparavant les eaux usées transitaient par temps sec dans un canal trapézoïdal à ciel ouvert aux abords de l'ancienne station d'épuration de Caudry, engendrant des nuisances olfactives pour le voisinage. Le circuit de transfert des effluents par temps sec et temps de pluie (jusqu'à concurrence de la pluie mensuelle) a été modifié en limitant le transfert à ciel ouvert aux seuls effluents de temps de pluie (au-delà de la pluie mensuelle). L'ouvrage permet ainsi de réduire ces nuisances de façon significative. En effet, ces effluents sont nettement moins concentrés que ceux de temps sec, et sont de surcroît limités à certaines journées de temps de pluie. En complément, l'installation dispose d'une unité de désodorisation constituée de deux ventilateurs permettant d'extraire l'air du bassin d'orage et d'une tour à charbon actif.

Comment fonctionne-t-il ?

Réalisé en béton armé ferrillé, complètement enterré et couvert, il est équipé d'un dégrilleur vertical en tête pour éliminer les plus gros déchets, d'un ensemble d'agitateurs et d'hydroéjecteurs dans le bassin pour assurer son nettoyage et de pompes pour réaliser la vidange vers le réseau d'assainissement.

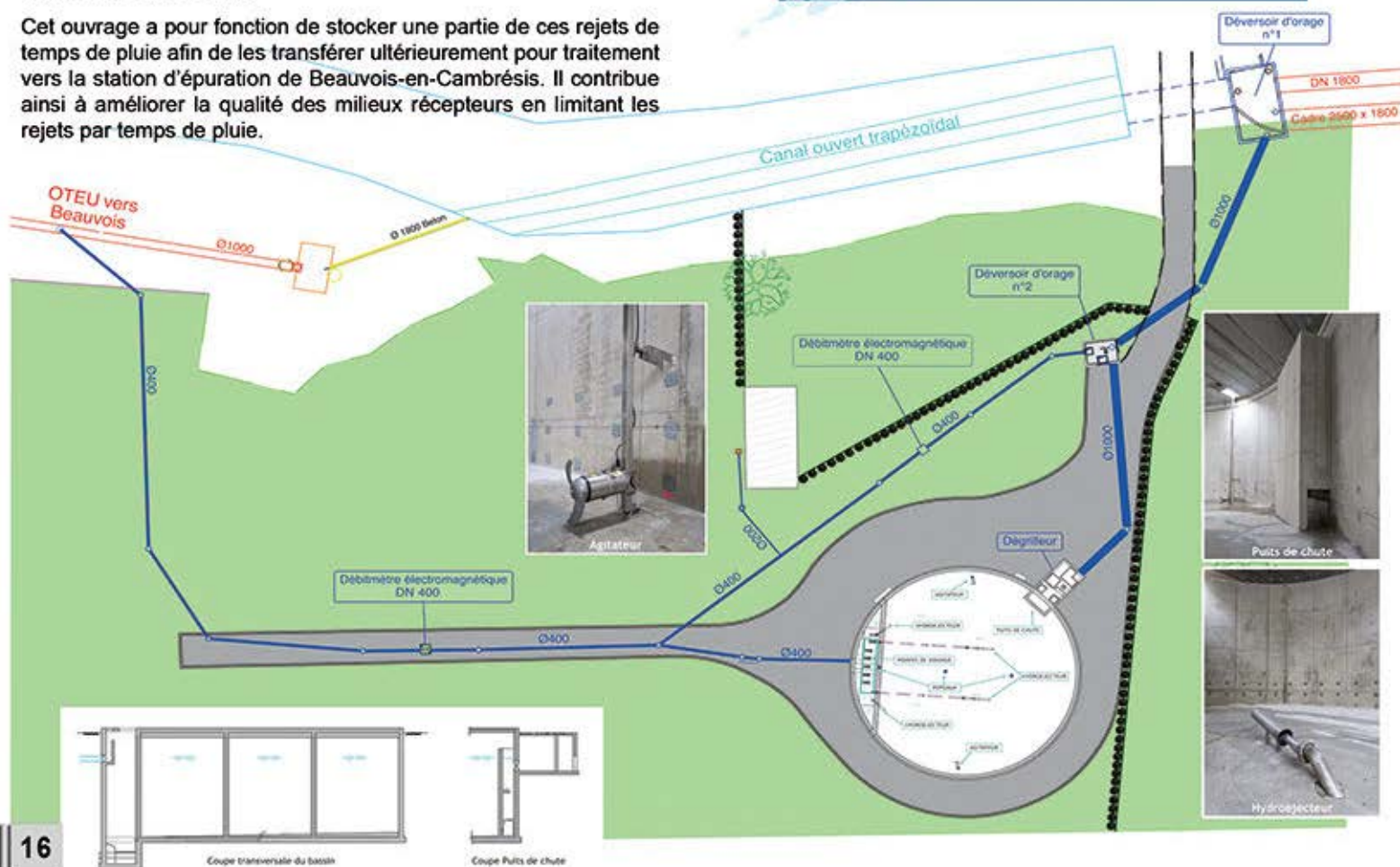


Pourquoi un nouveau bassin d'orage ?

Les réseaux d'assainissement de la ville de Caudry sont majoritairement unitaires, c'est à dire qu'ils collectent les eaux usées, et les eaux pluviales des voiries et toitures. Ces effluents sont transférés pour traitement vers la station d'épuration intercommunale de Beauvois-en-Cambrésis, d'une capacité de 57 400 équivalents/habitant. Par temps de pluie, compte tenu de leur importance, seule une partie des débits générés peut être traitée à la station d'épuration de Beauvois-en-Cambrésis, les volumes excédentaires étant déversés au milieu naturel (le Riot Neuw/Riot de Caudry, affluent de l'Erclin) via des déversoirs d'orage. La création d'un bassin d'orage d'un volume utile de 3 000 m³ s'est donc avérée nécessaire.

Cet ouvrage a pour fonction de stocker une partie de ces rejets de temps de pluie afin de les transférer ultérieurement pour traitement vers la station d'épuration de Beauvois-en-Cambrésis. Il contribue ainsi à améliorer la qualité des milieux récepteurs en limitant les rejets par temps de pluie.

Quelques chiffres...
 Diamètre du bassin intérieur de 25 m environ
 Débit maxi d'alimentation du bassin 1m³/s
 Volume utile 3 000 m³
 Volume total 3 700 m³
 Montants des travaux 2 094 000€ HT





RECENSEMENT

de la population 2016



Jean-Luc CAYTAN, Stéphanie CHAUVELOT-VANLIERDE et Maria LEMAIRE sont les agents recenseurs pour 2016.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, il se peut que vous soyez recensé(s).

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 27 février 2016**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur internet, l'agent recenseur vous donnera lors de son passage toutes les informations nécessaires (codes d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne qui sera transmis directement à l'Insee.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire,
Guy BRICOUT



Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur : www.le-recensement-et-moi.fr



Mme LEMAIRE

M. CAYTAN, Mme BOCQUET, Mme CHAUVELOT-VANLIERDE, et Mme PAMART

Mise en place



du REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Conformément à la loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution, le référendum d'initiative partagée est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Ce dispositif permet aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi en vue de les soumettre au référendum.

Les soutiens des électeurs aux propositions de loi référendaires sont recueillis « sous forme électronique » sur le site Internet du Gouvernement <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>.

Pour les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur la loi prévoit que des points d'accès soit mis à leur disposition au moins dans la commune la plus peuplée du Canton.

A ce titre, et à la demande de la Préfecture, la Ville de Caudry a procédé à l'installation d'une borne d'accès Internet dans un espace accessible au public, à savoir les locaux de la Bibliothèque Municipale située rue Victor Hugo.

La Loi organique prévoyant également que les électeurs peuvent déposer leurs soutiens en format papier, les agents du service Etat Civil seront susceptibles de recueillir ces soutiens afin de les enregistrer électroniquement.

Valérie VANNIER
Etat Civil - Elections



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} octobre 1999 et le 31 décembre 1999** sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2015. Pour ce faire, il sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.



Une stèle pour honorer Sainte Maxellende

Fête 2015 de la Paroisse Sainte-Maxellende en Cambrésis

Audencourt, Beaumont, Beauvois, Béthencourt, Caudry, Fontaine au Pire, Inchy, Quiévy.

du 6 au 15 Novembre

Neuvaine de prières à Sainte-Maxellende

Vendredi 6 à 18h30 Messe d'ouverture à la Basilique,

Samedi 7 à 18h Messe à la Basilique,

Dimanche 8 à 11h Messe du Jubilé sacerdotal de l'Abbé Ignace Delouch à la Basilique suivie du repas paroissial,

Lundi 9 à 18h30 Messe à l'église de Quiévy

Mardi 10 à 18h Messe à l'église de Beaumont,

Mercredi 11 à 9h30 : Messe à la Basilique avec les Anciens Combattants

Jeudi 12 à 11h : Messe avec les Forains (Place des Mantilles)

et à 18h30 : Messe à Beauvois

Vendredi 13 à 18h30 : Fête de Sainte Maxellende

Messe à la Basilique en présence des membres de la «Nouvelle Confrérie Sainte-Maxellende»



Samedi 14 Novembre à la Basilique

16h30 Célébration pour les enfants du catéchisme - 1^{ère} année,

18h Messe en l'honneur de Sainte Maxellende,

20h à la basilique, Concert de la Chorale «À Croche Coeur» de Caudry et de la chorale «Wal'en Choeur» de Walincourt

Dimanche 15 Novembre à la Basilique

10h30 Messe solennelle célébrée par l'Abbé Pierre Descouvemont suivie de la procession vers la chapelle Ste-Maxellende

16h Procession (départ de la chapelle Sainte-Maxellende, rue Locarno) suivie d'un temps de prière dans la Basilique et vénération de la châsse contenant les reliques de la Sainte.

« Que de Caudrésiens foulent de leurs pieds cette partie de la place, ignorant qu'à quelques pas, coula le sang de la jeune martyre, Maxellende de Caudry. Souhaitons qu'un jour, un monument, une inscription au moins, redisent le respect dû à ces lieux ! » écrivait l'abbé Vallez, au siècle dernier.

Combien d'historiens locaux, tel que Robert Machu, ancien du « Comité du Centenaire », combien de prêtres, depuis un siècle déjà, ont souhaité qu'une plaque commémorative soit apposée à cet endroit. En effet, leurs recherches, sérieuses, tendent à démontrer que Maxellende aurait été tuée à l'emplacement même, où l'Evêque Vindicien, le 1^{er} novembre 673, décida l'élévation d'un lieu de culte à Maxellende, ici-même, en présence de ses parents, et de son meurtrier venu les rejoindre sur le parcours de la translation du corps, pour demander Pardon et confesser son crime. Pour permettre d'être au plus près de la réalité, il nous a semblé judicieux d'associer leurs recherches, avec les écrits du passé, les plans précis d'historiens locaux, tels que messieurs Raguét, Vrévin, Doyer et Denhez, ainsi que les traditions orale et chrétienne. Les membres de la Nouvelle Confrérie Sainte Maxellende sous la présidence de Mme Geneviève Figiel, ont été, humblement, les porte-paroles de ces personnes passionnées par l'histoire de Maxellende de Caudry, auprès de la municipalité. Grâce à l'écoute attentive et au dynamisme de l'équipe municipale, leur souhait se réalise enfin.

Ouverture de la Chapelle Sainte-Maxellende,

Rue de Locarno du Lundi 9 au Samedi 14 novembre de 10h à 16h.

Exposition sur les processions d'antan et sur l'ancienne église Sainte-Maxellende

du vendredi 6 au 15 novembre à la Basilique.





Association Caudrésienne des Retraités

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le samedi 17 octobre au Foyer Schweitzer dans le cadre de la Semaine Bleue. Après-midi récréatif avec DJ. et distribution de colis pour les adhérents dont la carte d'adhésion était à jour.

Dernière Minute :

Le 2 décembre, Marché de Noël au Père Mathieu
Visite et Repas : 55 €

Prévisions pour 2016 :

Visite des Grottes de HAN (Belgique) - Jeudi 12 Mai.
Prix : 74 €.

Le tarif comprend : le transport en bus, le repas et les visites (grottes et parcs animaliers). Places limitées.

Renseignements et inscriptions :

Madame Suzanne FOVEZ, - Tél. : 03.27.76.12.57

Monsieur Jean-Claude GABET - Tél. : 03.27.85.14.03



Sortie commémorative en Argonne



A l'occasion du centième anniversaire de la guerre 1914-1918, une cinquantaine de membres des sections U.N.C. de Caudry et Clary ont participé le samedi 13 juin 2015 à une sortie commémorative en Argonne.

Un hommage particulier a été rendu aux morts du Cambrésis qui sont « tombés » notamment en 1914 et 1915 dans les forêts d'Argonne aux cours de combats meurtriers et de la guerre des mines.

Le Service d'Aide à Domicile du C.C.A.S. de Caudry

Un service de proximité



Le service d'aide à domicile du C.C.A.S de Caudry s'adresse aux Caudrésiens retraités et/ou adultes reconnus handicapés, ou encore en sortie d'hospitalisation

La référente domicile, Mademoiselle MERESSE Cindy, se tient à votre disposition pour tout renseignement ou aide à la constitution de votre dossier de prise en charge auprès d'un organisme financeur si besoin.

Le Service d'Aide à Domicile du C.C.A.S. de Caudry, Etablissement Public, intervient en mode prestataire (c'est le CCAS qui est employeur). Il intervient du lundi au dimanche, de 7h à 20h.

Le rôle de l'aide à domicile

Conformément au plan d'aide, votre aide à domicile pourra être amenée à effectuer les tâches suivantes :

L'aide à la vie courante (entretien du cadre de vie, entretien du linge, courses, préparation des repas...), **le maintien des activités de la vie sociale et relationnelle** (promenade, jeux, discussions, lecture...), **les actes essentiels de la vie quotidienne** (aide à la mobilisation, aide aux transferts, aide à la prise des repas, aide à la toilette, aide à l'élimination...).

Le S.A.D. assure la continuité du service en procédant au remplacement de votre aide à domicile habituelle lors de ses absences.

Les référents du S.A.D.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au service administratif par téléphone ou par courrier.

Contacts :

- Mademoiselle Cindy MERESSE, Référente domicile
- Monsieur Olivier CHAUVELOT, Gestionnaire des remplacements
- Monsieur Frédéric DUMESNIL, Responsable de service.

Suivi de la prise en charge et visite à domicile

Afin de s'assurer que la prestation est de qualité et qu'elle est adaptée à vos besoins, la référente domicile se rend autant que nécessaire à votre domicile pour recueillir vos attentes et vérifier la bonne réalisation de la prestation.

Contactez le Service d'Aide à Domicile

Centre Communal d'Action Sociale

Service d'Aide à Domicile

Tel : 03.27.75.70.74

Fax : 03.27.75.70.71

Courriel : aide-a-domicile@ccas.caudry.fr

Le service administratif du CCAS

est ouvert du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h





Vie Scolaire

Effectifs scolaires

Ecoles maternelles

Ecoles	Année 2015/2016
Françoise Dolto	194
Jean Lebas	150
Jules Ferry	154
Batisse et Laïte	147

Ecoles primaires

Ecoles	Année 2015/2016
Jean Macé	253
Janssoone	279
Paul Bert	241
Condorcet	210

Ecole privée

Ecole Sainte-Maxellende	Année 2015/2016
Maternelle et primaire	170

Collèges

Collèges	Année 2015/2016
Jacques Prévert	620
Jean Monnet	723

Lycée

Lycée	Année 2015/2016
Joseph-Marie JACQUARD	698



Du nouveau pour les cartes de cantine

Prenez note : à compter du 1^{er} janvier 2016, des cartes mensuelles de cantine vont être créées. Afin d'éviter trop de demandes de remboursement, veuillez à ne pas acheter trop de tickets à l'avance.

Merci de votre compréhension.

OUVERTURE DE 4 NOUVELLES CLASSES

À l'heure où de nombreuses communes déplorent des fermetures de classes faute d'effectifs suffisants, Caudry a eu le plaisir de voir créer 4 nouvelles classes à la rentrée de septembre 2015.

La bonne nouvelle est tombée début juin.

Une classe créée à l'école élémentaire CONDORCET et une autre à l'École élémentaire JANSOONE et 2 classes en école maternelle : l'une à l'école BATISSE ET LAÏTE et la seconde à l'école FRANÇOISE DOLTO.

Une bonne nouvelle pour l'ensemble des équipes éducatives de Caudry mais une dépense supplémentaire inattendue et un surcroît de travail pour les Services Municipaux puisque durant les 2 mois de vacances scolaires, il a fallu aménager ces 4 classes et les doter de mobilier et fournitures.

Si ces travaux d'aménagement ont été relativement simples à réaliser dans les écoles CONDORCET et JANSOONE puisque les classes étaient disponibles, des travaux plus importants ont dû être entrepris dans les 2 écoles maternelles avec notamment la création d'une 7^{ème} classe dans l'ancienne salle de restauration de l'école DOLTO entraînant une réorganisation de la restauration collective et le réaménagement de l'établissement pour permettre la création d'une 6^{ème} classe à l'école BATISSE et LAÏTE. Mais tout était prêt pour le 1^{er} septembre et nouveaux enseignants et élèves ont pu faire la rentrée dans d'excellentes conditions.



AVENIR JEUNES
centres sociaux

Cet été à Marliot - Maupassant



- 1 et 2 - Accueil de loisirs été 2015
- 3 - Accrobranche, accueil de loisirs
- 4 - Atelier confiture, accueil de loisirs
- 5 - Atelier «à l'heure anglaise» sur le marché - juillet 2015
- 6 - LALP 11-17 ans

- 7 - Sortie Hortilonnages, Amiens
- 8 - Séjour à Dorres - 11-17 ans
- 9 - Sortie Lille - 11-17 ans
- 10 - Visite URMA - 11-17 ans
- 11 - Sortie Le Touquet - 11-17 ans

Parentalité



Vous êtes parents ou grands-parents d'enfants pas encore scolarisés, vous souhaitez que votre enfant découvre de nouveaux lieux et d'autres personnes avant d'aller à l'école, vous souhaitez partager vos expériences...

**Venez au Centre Social
Marliot Maupassant !!!**

De nombreuses activités vous sont proposées :

- **Activité Parents/Enfants** : faire des activités avec son enfant

Mercredi de 14h à 16h

Maison de Quartier Maupassant - 33 rue de Paris

- « **Pass Mat** » : faciliter la rentrée à l'école Maternelle

Jeudi de 10h à 12h

Maison de Quartier Maupassant - 33 rue de Paris

- **Lieux d'Accueil Enfants/Parents** : pour répondre à vos questions

Vendredi de 9h30 à 11h

Centre Social Marliot Maupassant - 8 rue Marliot

- **Ateliers Massages Bébé et portage en écharpe**, encadrés par une professionnelle diplômée

*5 séances de massages bébé (0 à 8 mois) de 10h à 11h :

- mardi 27 octobre

- mardi 17 novembre

- mardi 1^{er} décembre

- mardi 8 décembre

- mardi 15 décembre

*2 séances de portage de 10h à 11h :

- lundi 9 novembre

- lundi 23 novembre

Places limitées. Réservation et adhésion obligatoires.



Pour tout renseignement :
contacter Maureen au 03 27 75 84 11
ou 03 27 75 26 78

LES LALP
Pour les 11 - 17 ans

Activités
Cuisine
Sorties
Séjours
Musique

Durant la période scolaire :

le mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30

le mercredi et le samedi de 14h à 18h

et à chaque période de vacances scolaires
du lundi au vendredi de 14h à 18h

« **Dynamic'Ados** »

Centre Social Marliot - Maupassant
8 rue Marliot - Tél. : 03.27.75.84.11

« **Génération Ados** »

Maison de Quartier Maupassant
33 rue de Paris - Tél. : 03.27.75.26.78

Adhésion obligatoire 4 €

(valable 1 an de date à date)

Un supplément sera demandé en cas de sorties ou activités exceptionnelles



Rejoignez-nous sur
facebook

: **Dynamic'ados avenir jeunes**

www.avenir-jeunes.fr

L'espace de vie social « Espace Sud » organise une sortie au

**Marché de Noël
de Reims**

Samedi 5 Décembre

Départ : 8h30 - Retour : 20h30
(rue Jacquard)

Tarif unique : 13 Euros
(adhésion obligatoire)

Inscriptions et renseignements :

Avenir Jeunes - 8 rue Marliot - Tél. : 03 27 75 84 11

AVENIR JEUNES
centres sociaux

Centre Social Marliot Maupassant

8 rue Marliot - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 75 84 11

E. : marliotmaupassant@avenir-jeunes.fr

La Passerelle

rue Camille Desmoulins - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 76 26 75

E. : dubellay@avenir-jeunes.fr

Nos compétences au service de vos besoins

ELECTRICITE
INDUSTRIELLE
DU NORD



Electricité générale - Industrie - Bâtiment - Automatismes

E.I.N : 21 Avenue Henri Lefebvre
Tél. : 03.27.75.17.75 - Fax : 03.27.75.14.07
mail : contact@einsas.fr
www.ein-electricite.fr



Atelier Dentelles

Une boutique de dentelles de Calais-Caudry
au cœur de l'usine.

En vente : des coupons de dentelles
et des objets : lampes, bijoux,
éventails... d'artisans créateurs
sur le thème de la dentelle.

Ouvert du lundi au vendredi
de 14h30 à 18h et sur rendez-vous.

Adresse : ZI rue de l'Europe à Caudry
Tél : 03 27 85 31 54
Mail : pascale@atelierdentelles.com



Cher(e) commerçant(e),

Depuis février 2014, la ville de Caudry référence tous les
commerces de la ville sur le site internet : www.caudry.fr

Nos efforts ont payé puisqu' aujourd'hui 17 000 internautes
suivent l'actualité caudrésienne quotidiennement et plus de 1000
connexions sont désormais référencées par mois pour
la rubrique 'commerce'.

La ville de Caudry offre à chaque commerçant la possibilité de
proposer deux promotions par mois.

Ce service est totalement gratuit. 70% l'utilisent aujourd'hui !

Aussi, je souhaiterais, compte tenu de l'évolution
exponentielle des visites, que vous puissiez :

· si vous êtes déjà inscrit(e), vérifiez les informations de votre espace personnel
· si vous n'êtes pas inscrit(e), je vous invite à le faire dès à présent. En effet, le
référencement sur « google » est devenu indispensable pour le commerce local.



Contact : pszopa@mairie.caudry.fr
Tél : 06.80.99.92.41

CAUDRY

LES COMMERCES DE CAUDRY

Saisissez ici votre recherche



J'achète chez les commerçants de ma ville !



Ils s'installent, ils déménagent...

Le Primeur du Clos

FRUITS - LEGUMES - FROMAGES



Route de Clary
Le Clos des Artisans
Tél. : 03.27.85.21.16

Expression libre

Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »,

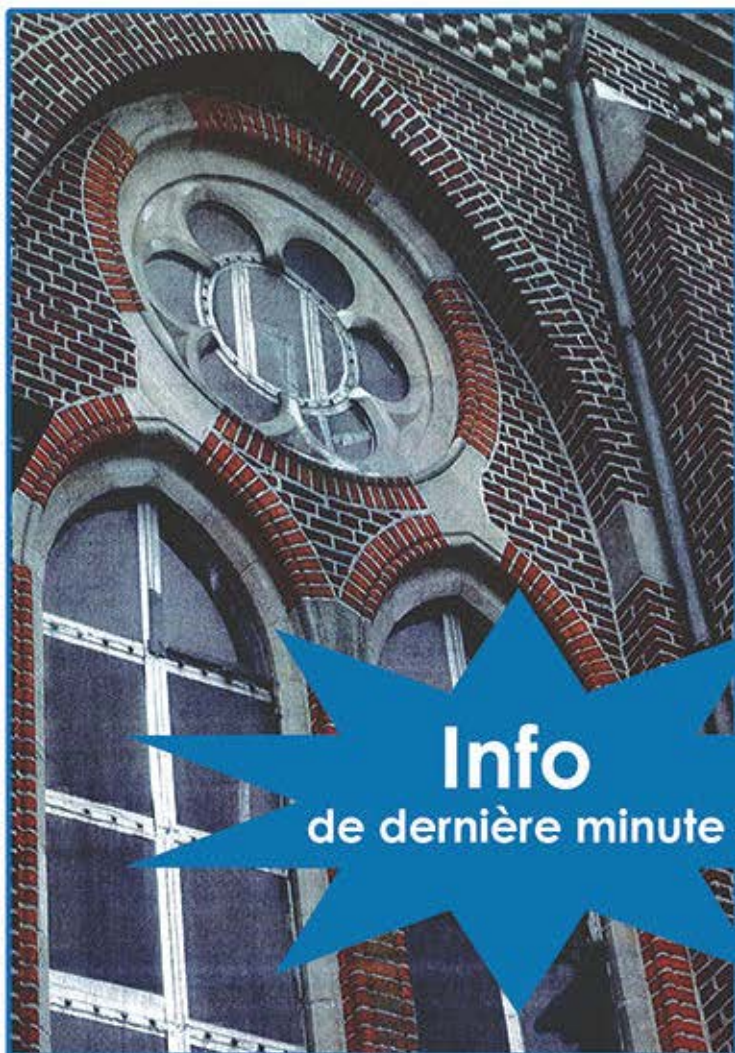
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal

du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.



Info
de dernière minute

BASILIQUE Sainte MAXELLENDÉ

Prochaine souscription en vue de la création de quatre vitraux par l'Association DIOCÉSAINE

en partenariat avec la ville de Caudry.

Possibilité de déduction fiscale.

Renseignements en Mairie auprès de Mme LUPA

au 03 27 75 70 17

Informations complémentaires dans le prochain numéro de Dialogue.

Hisbergue Drums School

Cambrai & Caudry

Ouverture de la 2^{ème} école
de Batterie à Caudry



www.aurelienhisbergue.fr
Téléphone : 09 80 76 85 48 / 06 11 12 34 47

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésien,

Dans l'expression libre du Dialogue précédent, je vous faisais part de la diminution des dotations de l'État aux collectivités (800 000 euros pour la Communauté de Communes Caudrésis-Catésis et 179 013€ pour notre ville), étant précisé de plus que le département en situation financière très difficile ne pourra nous aider.

Malgré cela nous n'avons pas augmenté nos taux d'imposition et ce depuis 10 ans. Ils sont pourtant parmi les plus faibles du département dans notre strate. Lors du dernier conseil municipal du 28 octobre nous n'avons eu que des modifications mineures à apporter au budget primitif. La ligne de trésorerie n'est que peu utilisée et nos fournisseurs sont payés rapidement. Nous ne sommes pas en réseau d'alerte contrairement à beaucoup de communes.

De plus Caudry assume pleinement son rôle de ville centre de la communauté de communes 4C forte de 66 000 habitants.

À ce sujet et pour que votre information soit complète la loi Notre permet à compter du 1er janvier 2016 le passage en Communauté d'Agglomération dès lors que l'aire urbaine dépasse 15 000 habitants. Sont considérées comme faisant partie de l'aire urbaine les communes dont la dernière maison est proche de la première maison de l'autre ville de moins de 200 mètres.

C'est le cas pour Caudry, Beauvois, Fontaine et Béthencourt qui au total ont 18 600 habitants. Le compte y est !

D'autre part il fallait aller très vite d'où le vote par le conseil communautaire le 17 juillet 2015, de compétences nouvelles en vue du passage en Communauté d'Agglomération. Cette transformation paraissait intéressante puisque la DGF (dotation globale de fonctionnement) serait majorée de 820 000€. Seulement il fallait prendre obligatoirement deux compétences : la politique de la ville et les transports par bus.

Si la politique de la ville (seul Caudry y est) devrait être indolore au plan financier, il n'en va pas de même pour les transports. Vice-Président du Conseil Départemental, j'ai obtenu des renseignements du service spécialisé au département. Il nous faudrait prendre en charge le coût des lignes pénétrantes soit 850 000€ et des lignes intérieures : 2 100 000€ desquels on pourrait déduire le transport des lycéens 140 000€ et des collégiens 640 000€ sauf bien entendu si le Conseil Départemental change de politique en la matière.

Il faudrait aussi créer un service à l'intérieur de la 4C pour assurer la gestion, au minimum deux personnes. Ensuite qui prendra en charge les abris bus, les arrêts de bus et plateaux surélevés ?

L'équilibre financier de ce service ne serait possible, compte tenu de l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement, que par l'instauration d'une taxe sur les transports mais celle-ci pénaliserait les entreprises de plus de 11 salariés ce que nous voulons éviter.

Bref, nous avons pris la sage décision de bien mesurer les conséquences et le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité d'attendre (ce dont je remercie les élus communautaires) étant précisé que la loi Notre prévoit le transfert des transports à la Région au 1^{er} janvier 2017 ce qui complique encore la situation.

Toujours dans le cadre de la prudence, nous avons l'habitude de procéder à un examen approfondi avant de nous lancer dans une action nouvelle. Ainsi les élus ont dit oui au lancement d'une étude visant à la réduction de la consommation énergétique et donc de la facture payée par la 4C.

Je vous souhaite un bel automne, pourquoi pas en vous promenant dans le beau territoire de la 4C. Nous y avons mis en valeur le patrimoine et les chemins de randonnée. Pourquoi ne pas s'adonner au sport dans nos espaces nautiques ou sur nos plateaux sportifs.

Le Maire de Caudry
Vice-Président du Conseil Départemental du Nord
Guy BRICOUT

Mes chers concitoyens,

L'année 2015 arrivant déjà à son terme, permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter, au nom de la liste Caudry Bleu Marine de bonnes fêtes de fin d'année. L'actualité étant très riche depuis quelques semaines, nous avons sélectionné 3 thèmes qu'il nous paraît important de développer :

- La Communauté de Communes du Caudrésis Catésis a dit non à la loi NOTRe !!
- Le sujet brûlant de l'arrivée de migrants dans notre arrondissement,
- Les Elections Régionales de fin Décembre 2015.

Comme vous le savez, début juillet lors du Conseil communautaire, il a été longuement discuté de la possibilité pour la 4C de devenir communauté d'agglomération. Un souhait de longue date de Mr Guy Bricout, maire de Caudry et Président de la 4C, devenu possible avec le vote de la loi NOTRe qui a changé la donne en accordant aux unités urbaines des villes supérieures à 15.000 hbts la possibilité de devenir Communauté d'Agglomération. Cependant il s'est avéré que cela n'était pas si simple, que les conditions financières et les nouvelles compétences exigées telles que la politique de la ville et surtout les transports urbains, inter urbains et scolaires, en contre partie étaient loin d'être avantageuses pour notre communauté de Communes. Si nous acceptions, cela aurait coûté beaucoup plus cher à la 4C que ça ne lui aurait rapporté. La différence financière aurait dû être compensée par une taxe soumise aux entreprises de plus de 11 salariés, chose à laquelle nous, élus Front National, nous serions vivement opposés, étant donné les conditions déjà extrêmement compliquées dans lesquelles se trouvent bon nombre d'entre elles déjà saignées à blanc par une fiscalité écrasante.

Nous nous estimons heureux et soulagés de voir que les représentants de la 4C ont fait machine arrière début septembre et ont renoncé, pour l'instant !! à faire le grand saut vers l'Agglo. Nous disons très clairement « qu'il est Urgent de ne pas se Presser » la Patience est d'Or !! Nous resterons extrêmement vigilants aux suites données à ce dossier.

Depuis plusieurs semaines un sujet est sur toutes les lèvres : Est-ce que Caudry et les environs vont accueillir des migrants ? De nombreux maires interrogés par les médias sont intervenus et comme d'habitude beaucoup d'entre eux nous ont fourni une réponse digne des grands politiques « ni oui, ni non !! ». En ce qui nous concerne, notre réponse est claire et sans appel, c'est non !!

La France peut-elle se permettre d'accueillir ces flux migratoires, quand on sait que plus de 6 000 000 de nos compatriotes recherchent un emploi et que 10 000 000 de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ?

Notre ville Caudry connaît elle-même de gros problèmes de précarité et beaucoup de nos concitoyens, en attente d'un logement plus décent, depuis déjà plusieurs années, ne le comprendraient pas.

On nous reproche souvent, nous élus, militants ou sympathisants du Front National de manquer « d'humanité », mais lorsque l'on voit dans quelles conditions effroyables le gouvernement français accueille cette population migrante, nous pensons qu'il vaut mieux ne pas les accueillir du tout si on n'est pas capable de les accueillir dignement.

De plus, il est probable que ces migrants resteront durablement sur notre territoire national aux frais du contribuable français. Les signes envoyés par les municipalités qui les acceptent, ne font que renforcer le phénomène migratoire et avec lui le risque d'exposer la France à l'infiltration de terroristes islamistes. Pour finir, Les 06 et 13 Décembre auront lieu les Elections Régionales, même si vous ne vous en rendez pas compte, le Conseil Régional vous soutient dans beaucoup de vos démarches. C'est lui qui finance vos lycées dans lesquels vos enfants s'instruisent et se forment pour leurs métiers de demain, c'est grâce à lui que vous vous rendez à votre travail en prenant le train et il finance de nombreux projets de créations d'entreprises... C'est une élection importante !!! Bon nombre de médias donnent la liste de Marine Le Pen vainqueur, mais il ne faut pas se réjouir trop vite, rien n'est encore fait. Certains d'entre vous, électeurs fidèles à nos idées ont été déçus, malgré les très bons scores que nous avons réalisés dans le Nord, de ne pas avoir d'élus aux dernières Elections Départementales. C'est le moment de faire bouger les choses et de faire gagner la liste de Marine Le Pen. Pour tous les déçus de la classe politique actuelle et de celle d'hier, Mobilisez vous !!! Allez voter les 06 et 13 Décembre.

Bien à vous,

Vos Elus municipaux pour la liste
«CAUDRY BLEU MARINE»
Mélanie Disdier et Jean Danjou

Caudry agir autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Même s'il reste des motifs d'insatisfaction pour certains enseignants, la rentrée scolaire s'est passée à la plus grande satisfaction des parents et des élèves. Pour la deuxième année, la ville de Caudry mettra en place les rythmes scolaires que le maire a tant décriés. Pour qu'ils soient vraiment profitables aux enfants, il faudra indéniablement en améliorer l'organisation.

Aujourd'hui et davantage encore demain, l'avenir des communes se joue à l'échelle de l'intercommunalité. Mais cette organisation territoriale basée sur la solidarité entre les communes ne doit pas être un moyen de tenter de régler des problèmes que certaines d'entre elles peuvent rencontrer. Le maire de Caudry en sait quelque chose.

L'impossible communauté d'agglomération, pourquoi le maire n'a-t-il pas écouté son opposition de gauche ?

« Guy Bricout, président heureux » comme l'annonçait la Voix du Nord dans son édition du 12 juillet dernier ? Pas si sûr maintenant. Car finalement, la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis (4C) ne deviendra pas une communauté d'agglomération. Le maire de Caudry, président de cet établissement intercommunal, a dû déchanter en renonçant à ce projet auquel il rêvait depuis des lustres et qui lui faisait faire une course effrénée aux 15 000 habitants. Comme quoi, les habitants ne sont pas des variables d'ajustements à des projets menés sans vision d'avenir.

En annonçant avec beaucoup de légèreté une manne miraculeuse de 800 000 euros, il oubliait que ce changement de statut s'accompagnerait de nouvelles compétences (notamment en matière de transport) qui lui coûteraient beaucoup plus cher.

Les problèmes financiers de la 4 C que le maire-président comptait résorber restent ainsi entiers. Gageons que la solution qui sera trouvée pour les régler permettra de maintenir les versements aux communes, en particulier ceux faits en faveur de Caudry dont les recettes budgétaires sont intimement liées à celles de la 4 C. A moins qu'il ne faille encore augmenter les impôts comme c'est le cas cette année. Chaque contribuable caudrésien pourra le constater sur le montant de sa taxe d'habitation.

Le maire aurait été bien inspiré d'écouter sa minorité socialiste qui avait essayé de lui faire entendre raison depuis longtemps. Que ce revers serve au moins de leçon au vice-président du conseil départemental à l'aménagement du territoire.

La piscine découverte, un joyau du patrimoine architectural communal à sauvegarder.

Peut-être sera-t-il plus sensible aux propositions que je me permets de lui faire en faveur de la reconversion des deux piscines. L'absence de caractère de la Tournesol permet d'envisager sa démolition sans regret. Il pourrait être simplement judicieux que l'espace retrouvé soit intégré au projet de réaménagement de l'ancien site Leclerc tout proche. Cela permettrait de donner une plus grande cohérence à ce quartier rénové.

En revanche, la piscine découverte, réalisée en béton, modèle de l'architecture des années 50, appartient au patrimoine de la commune. Elle mérite sans conteste d'être sauvegardée. Mais il faut bien reconnaître que ce genre d'équipement marqué par son usage n'est pas facile à reconverter. La consultation lancée opportunément par la mairie auprès de la population n'a pas vraiment apporté de solution satisfaisante. Je voudrais apporter ma modeste contribution à la préservation de ce joyau en faisant cette suggestion : organiser un appel à projet auprès des professionnels (architectes, paysagistes,...) avec l'aide des services de l'Etat (direction des affaires culturelles) ou du CAUE. Un tel projet pourrait certainement recevoir le concours financier de la région Nord-Pas-de-Calais.

Les élections régionales des 6 et 13 décembre, un rendez-vous capital pour notre avenir économique et social

Bien des projets n'auraient jamais vu le jour à Caudry sans le concours financier apporté par la région Nord-Pas-de-Calais. Ce soutien n'a été possible que grâce aux politiques d'aide volontariste que les élus de la gauche rassemblée (socialistes, communistes, écologistes) ont menées en faveur des communes depuis des dizaines d'années.

Aucun territoire n'a été oublié, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Tout a été mis en œuvre pour garder sa place dans l'Europe à cette région plus durement frappée que les autres par les restructurations industrielles (activités portuaires et maritimes, sidérurgiques, agricoles). Aujourd'hui, grâce à l'action déterminée des élus de gauche de la région et à la volonté du gouvernement, le canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe va enfin voir le jour.

Dans quelques semaines, à l'occasion des élections qui vont avoir lieu les 6 et 13 décembre prochains, vous allez choisir celles et ceux qui dirigeront la nouvelle grande région qui va regrouper les deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Elle va disposer de compétence renforcée en matière économique, d'emploi, d'orientation et de formation.

Il ne faut pas vous laisser bercer par les discours simplistes des démagogues. Il faut tout faire pour éviter de laisser finalement entre leurs mains l'avenir de cette nouvelle grande région. Il est capital de renouveler votre confiance aux élus de gauche qui ont su préparer aux grands enjeux de demain la région Nord-Pas-de-Calais, les communes et leurs regroupements qui la composent, et conserver à ses habitants leur fierté et leur dignité.



Bonnes vacances à toutes et à tous.

Christian DERVAUX

"A Caudry, l'humain d'abord"

EPICERIE SOLIDAIRE :

Sur proposition de l'élue de la liste de « L'HUMAIN D'ABORD » un projet d'épicerie solidaire est à l'étude.

Grandes manœuvres, depuis de longs mois les discussions et les études se multiplient :

Faut-il une épicerie solidaire ou non ?

Faut-il une épicerie solidaire sur Caudry ?

Faut-il dépendre de Cambrai ?

Pour notre part, nous pensons que Caudry peut et doit se doter d'une épicerie solidaire.

Rappelons que sur près de 15000 habitants une partie importante de la population est en grande difficulté et précarité. Aujourd'hui même ceux qui perçoivent un salaire (ceux-ci étant trop faibles) ont du mal à finir les fins de mois.

Ajoutons qu'une épicerie solidaire sur Cambrai obligerait les citoyens à se déplacer et, pourquoi dépendre de Cambrai quand on peut le faire soi-même ?

Une épicerie solidaire apporterait pour les citoyens plus de pouvoir d'achat par exemple : pour 20 euros dépensés la ménagère emporterait 100 euros de marchandises.

ECONOMIES :

Certaines dépenses d'aménagement de la cité de la dentelle, mais aussi et surtout la diminution des dotations de l'Etat mettent sa trésorerie en difficulté. La réduction de 5% des subventions aux associations deux années de suite ne changera pas grand chose.

Par contre, certaines dépenses programmées de travaux pourraient être revues.

Un seul exemple : la création d'un rond point à l'angle de la rue A. Briand et du Boulevard du 11 novembre, pourrait être supprimée. Cela ne changerait rien à la fluidité de la circulation et 150 000 euros seraient économisés.

MIGRANTS :

Des populations entières fuient leur pays transformé en zone de combat. Les européens dont la France, certains islamistes fous de dieu, les Américains, Israël, portent tous une responsabilité.

Ces centaines de milliers de déracinés fuient à travers l'Europe et cherchent désespérément une terre où poser leurs valises ; pour tout simplement vivre.

Cela n'est pas sans poser de graves problèmes à certaines villes et il serait nécessaire que tout le monde manifeste sa solidarité.

Solidarité aussi, à ces villes qui ne savent comment les accueillir.

Caudry, tenant compte de ses difficultés et de son nombre croissant de pauvres, pourrait peut-être accueillir deux ou trois familles.

Rien à voir avec le dieu des Chrétiens, des Musulmans et autres, rien à voir avec le dieu pétrole : SIMPLE ATTITUDE HUMAINE ;

PRENONS EXEMPLE SUR LOUISE MICHEL -1830-1905

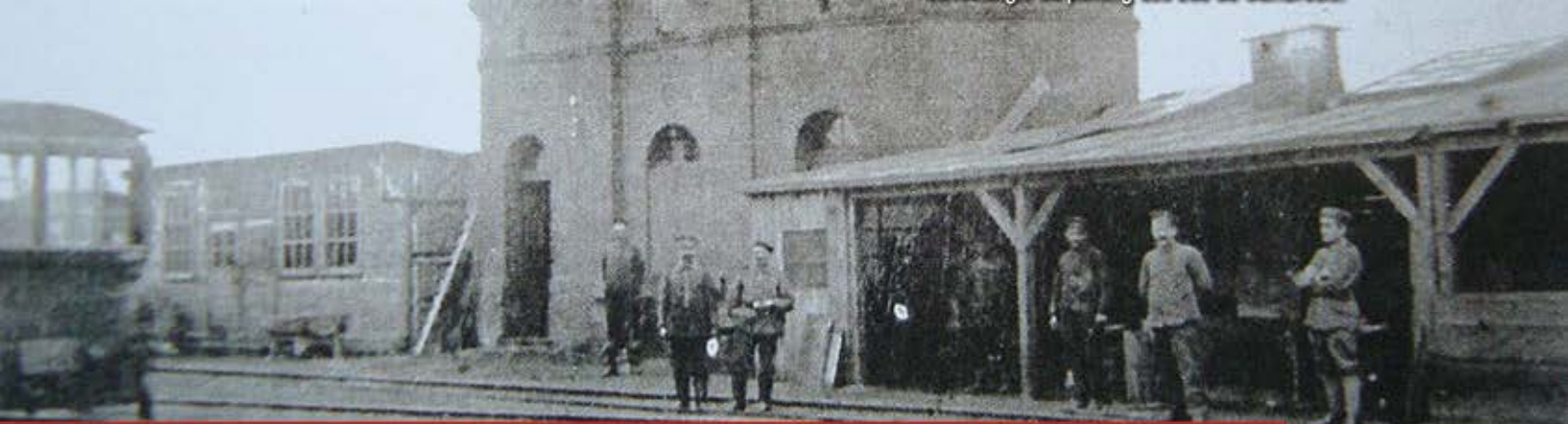
sans doute une des rares femmes de la Commune de 1871 à être connue. Saluée notamment par Victor Hugo et Verlaine. Membre de

l'Internationale, elle prit part à la Commune.

Institutrice, elle fut déportée en Nouvelle Calédonie et apprit les Kanak à lire ainsi que certains déportés : les Algériens.



Brigitte LEFEBVRE



1914, Caudry pendant les premiers mois de l'occupation suite et fin

par Claude DOYER

La méthode allemande

L'occupant communique ses ordres par affiches et « avis à la population » du garde champêtre tambour-battant. Les proclamations sont toujours accompagnées de la menace « sous peine de... ».

Les conventions internationales stipulent que l'autorité militaire en territoire occupé exerce un droit de Contributions de Guerre et Réquisitions. A ces droits elles fixent des limites. Les contributions ne doivent que pourvoir aux frais de l'administration du territoire en s'inspirant de l'assiette des impôts du temps de paix. Les réquisitions ne doivent fournir qu'aux besoins de l'armée.

Les Allemands veilleront au respect scrupuleux de leurs droits avec un mépris absolu de leurs obligations.

Les contributions de guerre

Dès son installation, l'occupant exige le paiement d'une contribution de 106 000 francs (318 000 euros). La ville acquitte cette somme par un emprunt auprès de la Chambre de Commerce de Cambrai, les fonds transitant par l'intermédiaire des pays neutres. Au maire qui réclame un délai, il est répondu – et ce n'est qu'un début.

Les Réquisitions

Avec méthode et souci du détail, l'Inspection des Etapes établit la liste des denrées et matériaux à fournir sans délai : chevaux, vaches, moutons, cochons dont l'abattage privé est strictement interdit. (Selon Eugène Place, le germain raffole du cochon) ;

blé, avoine, fourrage, betteraves (faute de charbon pour alimenter la sucrerie, toute la récolte part pour l'Allemagne) ; vin et spiritueux, en bouteilles ou en tonneaux ; cuirs, peaux, fers à cheval, sacs de toile (avec la réserve toutefois de ceux nécessaires aux livraisons au magasin de l'Etape) ; automobile, bicyclette, téléphone, machine à écrire. La poule pose un problème à l'administration impériale : plus de poule, pas d'œuf ! On transige. Moyennant paiement il est laissé une certaine quantité de grain pour la nourriture de la pondeuse à la condition de livrer 3 œufs par semaine et par poule et gare à la mort inopinée d'un volatile. Cette condition, bien dans la mentalité prussienne, le paysan s'évertue à l'enfreindre, ce qui donna naissance à cette expression « encore un que les Prussiens n'auront pas ! ». Qui n'a pas entendu un jour, son grand-père la dire en mangeant un œuf à la mouillette ?

« Dans un pays si riche, les matières de première nécessité finissent par manquer. Avec l'hiver, la délivrance n'arrive toujours pas ».

Le C.R.B.

En octobre, sous l'égide des Etats-Unis, se met en place un organisme de secours alimentaire aux pays envahis : le Committee for Relief of Belgium. Le C.R.B. ravitaillera notre région en farine, riz, maïs, saindoux, lard à partir du printemps 15. Monsieur Posselle assume la responsabilité du bureau local. Tous les témoins s'accordent à lui reconnaître dévouement et probité.

Les mesures de police : liste non exhaustive

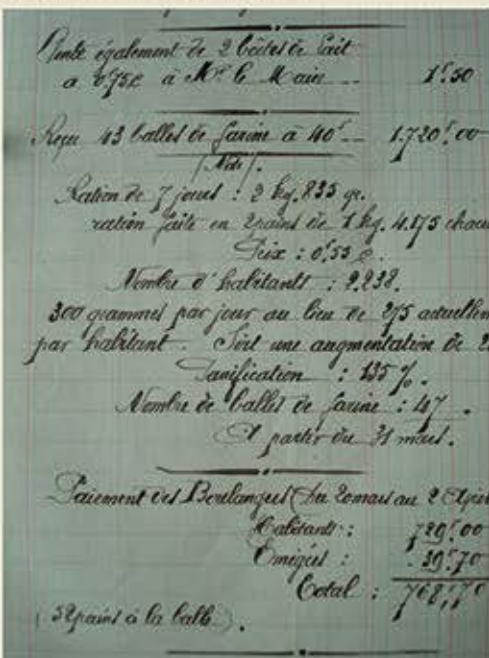
Est puni de mort : la détention d'équipement, de munitions, d'armes de guerre et de chasse (au lendemain de la Bataille du Cateau, des armes et des équipements, des jumelles notamment, avaient été ramassés sur le terrain) ; le refus d'un soldat caché de se constituer prisonnier (La capture facilitée par la délation, conduit le Caporal Hull devant le poteau d'exécution dressé au champ de tir. A Bertry, le soldat Fowler parviendra, caché dans une armoire, à échapper aux perquisitions jusqu'à la délivrance) ; la possession de pigeons dont l'interdiction formelle est plusieurs fois rappelée, jusqu'à ce jour de Novembre où sera rendue publique l'exécution de 3 coulonneux, route de Richemont au Cateau. « C'est alors, dans les pigeonniers, un véritable carnage que ne console pas l'amélioration de l'ordinaire » ; le sabotage des installations et des immeubles réquisitionnés.

Est puni de déportation : l'hébergement de soldats alliés ou français (dénoncée par une voisine, une famille de Bertry en fera l'expérience) ; la non-déclaration au recensement. Tout individu de 18 à 45 ans doit pouvoir présenter son passeport, payant, bien sûr ; les otages, en représailles d'un défaut de paiement des contributions de guerre ou d'un refus d'obtempérer à l'exigence de mise à disposition de l'État-Civil.

Est puni de prison ou d'amende l'infraction aux consignes : respect du couvre-feu de 7h du soir à 6h du matin (les horloges passent à l'heure allemande, en avance d'une heure) ; présentation du laissez-passer pour quitter la ville (délivré sur justificatif, contre paiement, valable pour un seul voyage).



La place un jour de marché. De grands panneaux d'affichage condamnent les ouvertures de la Laiterie Caudrésienne (Cabinet de la chiropraticienne naguère de la dentiste Méresse-Vérin) et du café Le Bellevue



Extrait du registre du C.R.B. de Saint-Aubert.
 De 275 g de pain blanc, la ration quotidienne passe à 300 g de pain bis.

On le présente aux gardes en faction sur les routes principales. La guérite est signalée par l'écriteau Wache que les envahis ne prononçaient jamais autrement que Vache. Il est bien entendu absolument interdit de passer par les chemins, de couper à travers champs.



Dessin d'Emile Flamant : les passeports

Est puni d'amende ou de prison, la transgression des interdictions : de vente et de transport de bétail ou de volaille ; de vente d'alcool aux militaires comme aux civils ; de stationner à plus de 5 personnes attroupées ; de fermer ses portes ; de sonner les doches ; de se livrer à la prostitution. Le chanoine Theilliez, alias Simon Herlem, note à la date du 20 Novembre : « On compte plusieurs dizaines de femmes fréquentant l'Allemand pour se consoler du départ au front de leur mari ». Plusieurs estaminets sont fermés. (La crainte seule d'épidémies vénériennes qui décimeraient la troupe inspire cette mesure).

Est puni d'amende ou de prison, la non observance des obligations : déclarer toutes les récoltes y compris celles des jardins, des vergers ; La taille des arbres fruitiers est l'objet d'une surveillance attentive ; de déclarer tous les animaux domestiques, y compris ceux de la basse-cour. Une taxe s'applique sur les chiens. On consent une réduction pour ceux employés à la traction des charrettes. On abat sauvagement, à la massue, l'animal dont le propriétaire ne parvient pas à s'acquitter de la redevance ; de saluer les officiers, de leur céder le trottoir ; de balayer et d'arracher l'herbe des devantures.

Tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire.

« Les gendarmes verts » de la Kommandantur allaient bientôt apparaître et devenir la terreur de tout le pays, en même temps que les policiers motocyclistes, voleurs, perquisitionneurs, armés d'un fusil dont ils n'aimaient que trop se servir. Ils allaient sillonner en tous sens les chemins et les routes et, ainsi administré, le pauvre civil n'avait qu'à bien se tenir s'il ne voulait pas être volé, perquisitionné, rossé ou fusillé. Ainsi s'exprime Simon Herlem au moment où l'Inspection des Etapes s'installe à Caudry.

Caudry abandonnée

La population, affaiblie par les restrictions, privée de sa jeunesse, cherche à survivre, se résigne, espère encore.



Gendarmes prussiens devant les dépendances du château Prioux

Demande de ravitaillement à la Suisse

Au cours de la réunion du 13 décembre, monsieur le maire explique au conseil que « par voie d'affiche, les autorités allemandes sollicitent toutes les communes envahies par leurs troupes de faire une demande de ravitaillement à la Suisse. Tous les vivres envoyés seront, assurent-elles, destinés au ravitaillement de la population civile ».

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre que la chambre de commerce de Cambrai se propose d'adresser au président de la Confédération Helvétique. « Nous nous adressons à la traditionnelle bienveillance de votre gouvernement et de votre peuple [...] Notre région de Cambrai a consenti beaucoup de sacrifices au début de la guerre [...] depuis 3 mois et demi, les prélèvements qui ont atteint plus des 3/4 de notre récolte de blé et d'avoine sont sur le point d'épuiser nos dernières ressources [...] nous sommes sur le point de manquer de l'indispensable à l'alimentation de nos populations. C'est dans ces conditions que nous avons éventuellement recours à votre aide [...] Nous désirons obtenir, sans enfreindre les lois internationales régissant les pays neutres, la recherche, avec les nations belligérantes, des moyens de nous céder, en autres choses, du blé, du sel, du riz ».

Le conseil municipal pour satisfaire au désir formel des Allemands, adopte les termes de cette lettre et joint à cet appel ses remerciements anticipés.

Dans l'immédiat, cet appel reste sans suite. La Suisse se montrera accueillante et généreuse aux rapatriés qui traverseront son territoire pour gagner la France non occupée.

Rapatriement par la Suisse

Fin 1914, les Allemands autoriseront, contre paiement, le rapatriement, via la Suisse, des « bouches inutiles » : malades, femmes, enfants, vieillards. Les hommes valides de 17 à 60 ans demeurent retenus. Une de nos centennaires, née à Ligny en 1910, se souvient de ce périple, du maigre bagage, de la quarantaine dans les Ardennes afin d'empêcher la transmission de renseignements militaires, de l'arrivée à Schaffhouse, de la réception chaleureuse des Suisses, de l'entrée en France par Annemasse.

A partir de début 15, grâce aux renseignements recueillis auprès des évacués par la Suisse, Maurice Servin publie à Paris, un journal d'information sur la situation à Caudry depuis l'invasion. Cette feuille, soutenue entre autres, par Alfred Mélayers, trouve des lecteurs parmi les Caudrésiens qui, en Août 1914, étaient parvenus à fuir devant l'ennemi en territoire non occupé.

La privation de nouvelles

Privée de la force de sa jeunesse, la population est aussi privée de nouvelles. La correspondance des prisonniers de guerre ne fonctionnera qu'au printemps 15.

Elle s'essaye à percevoir l'évolution de la situation à la mine des combattants retour du front. Sont-ils fatigués, « chiffonnés », le moral remonte.

Parfois, l'ennemi qu'on loge vient à parler, tel ce sous-officier : « Allemands tous kaput, civils, tous mourir de faim ».

Il arrive aussi que des avions alliés larguent des tracts, encore fallait-il les ramasser sans être vu et surtout ne pas les conserver, sous peine de...

Proclamations allemandes : information ou démoralisation ?

Eugène Place mentionne dans son journal deux affiches placardées à Cambrai.

La première, fin Octobre, sous le titre : Qui est responsable de la guerre ? C'est l'Angleterre seule responsable du sort de la Belgique. Fidèle à ses traditions, elle a abandonné ce malheureux pays ».

La seconde, mi Décembre, connue sous le nom de manifeste des 93, signée de 93 savants allemands dont plusieurs nobels. C'est « une protestation contre le mensonge et la calomnie de nos ennemis [...] C'est la voix de la vérité. Suit l'anaphore : « Il n'est pas vrai que l'Allemagne ait provoqué la guerre. Il n'est pas vrai que nous ayons violé la neutralité de la Belgique. Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie et aux biens des citoyens. Il n'est pas vrai que nous faisons la guerre au mépris du droit des gens ». Conclut l'avertissement « Croyez que dans cette lutte nous irons jusqu'au bout [...] Nous en répondons sur notre nom et sur notre honneur ». Si persuasives qu'elles se veulent qui, en 14, croient aux anaphores.

La mise en esclavage de la population

L'occupant ne se satisfait pas de l'exhaustion des ressources du pays, il procède avec méthode et brutalité à l'exploitation de la force humaine de la population comme il userait d'un animal de bât ou d'une machine avec cette perfection toutefois de n'avoir aucun souci de son alimentation.

A la Campagne, dès le début de l'occupation, toute la population des deux sexes, de 15 à 60 ans est requise aux travaux agricoles.

En ville, la réquisition du matériel humain se fait plus progressive. On recense, on convoque ou on emploie sur place puis, selon les besoins, on forme des colonnes de travailleurs. Ils bûcheronnent en forêt de Mormal, ils aménagent les arrières du front dans la Somme jusqu'à épuisement, on les remplace alors par une nouvelle équipe.

Si les hommes des classes mobilisables sont les premiers touchés par ces ordres, bientôt et surtout à partir de fin 16, tout le monde peut-être enrôlé au caprice de l'occupant, sans distinction d'âge, de sexe, d'aptitude physique. Chaque famille tient prêt son baluchon.

Les récalcitrants, les fortes têtes forment des colonnes spéciales : les Zivil Arbeiter Battalion dont un brassard rouge constitue la seule pièce d'uniforme - obligatoire et payant. Le régime de travail, de privations et de violence auquel ils sont soumis ne leur laisse bien vite que la peau sur les os, des lambeaux de vêtements et souvent pas même de chaussures. Des Caudrésiens sont affectés au Z.A.B. 34 de terrible réputation à Gouzeaucourt et Moeuvres.

Madame Leclercq, rue Delattre, contait volontiers le sort de son père battu à mort à coups de crosse pour avoir ôté trop tard sa pipe - sans tabac, au passage d'un officier près de l'abri qu'il creusait dans le secteur de Bapaume.

L'anxiété, une anxiété permanente de la perquisition, de la prison, de la déportation, telle fut l'ambiance dans laquelle vécut la population des pays envahis pendant ces quatre années d'occupation.

La Gazette des Ardennes

La fondation, en Octobre, à Charleville de la Gazette des Ardennes, journal bihebdomadaire des pays occupés, traduit le désir de l'occupant de faire partager à l'opinion sa vision de la guerre et autant, sans nul doute, en affaiblir le moral.

Un journaliste français dirige la publication. Sur quatre pages, la Gazette offre un éditorial consacré aux événements internationaux ; un résumé des articles de la presse française ; un compte-rendu des opérations militaires ; les bulletins officiels des belligérants. La dernière page, in cauda venenum, consacre une large place à la chronique boursière, aux affaires judiciaires, à la rubrique des spectacles, aux potins parisiens.

N'était l'effet pervers de ces extraits de la presse parisienne, les éditoriaux de la Gazette ne sont pas plus mal inspirés, les bulletins officiels, guère plus « bourrage de crâne » que ceux de la presse française.



Gazette des Ardennes n°35 - 2 avril 1915

Le journal décuple son tirage. Par le numéro 36, on apprend que le Docteur Hénaut (son cabinet se trouvait rue de la République, immédiatement après la Banque de France) et Fernand Beauvillain (il habitait la rue qui porte son nom) comptent parmi les captifs.

Les relations avec l'occupant

Les enfants et l'école

L'occupant ne s'oppose pas, par principe, à l'école. Il arrive même que devant les correspondants des journaux allemands, il pose en instituteur. Cependant, dans la pratique, les cours sont donnés fort irrégulièrement. Il n'est pas rare qu'un casernement, qu'une ambulance occupent les locaux. L'hiver par manque de charbon, on ne peut accueillir les enfants. Aux beaux jours, ils sont requis aux travaux des champs : récolte des orties dont on fait du tissu, cueillettes des mûres et des cynorhodons pour préparer une marmelade fort appréciée du Prussien.



De l'indifférence polie à « l'insolence »

L'immense majorité de la population, « faute de pouvoir montrer sa haine du Boche, affiche une indifférence polie et refuse tout contact avec l'occupant malgré le désir de celui-ci d'établir des relations correctes ». Les occasions de manifester publiquement son indifférence sont d'ailleurs fort limitées. Les concerts sur la Place sont ostensiblement boudés, de même les séances de cinéma, au Modern-cinéma (salle «Badinghien»), 58 rue Gambetta.

Le salut aux officiers est formellement exigé des femmes comme des hommes. Pour éviter de saluer une jeune femme détourne son chemin, témoins de son manège, les gendarmes l'arrêtent et lui infligent une amende. «Un de ces vieux, plus récalcitrants que les autres» néglige d'enlever sa casquette, de sortir la main de la poche, il est cravaché et jeté, séance tenante, dans la cave de la prison, sans nourriture,

deux jours durant. Des gamins, occupés à jardiner rue de Ligny, auraient « montré leur cul » avant de s'égailler dans les champs. On condamne le propriétaire du jardin.



Parade militaire à l'occasion de l'anniversaire de Guillaume II

Dissimulation

Dans le courant de la guerre, la dissimulation aux agents des perquisitions fut la forme la plus communément répandue de résistance. On cache des provisions, des objets précieux. L'or et le vin sont, entre autres, l'objet de fouilles acharnées. On pioche les boves des caves, on sonde à la pique les jardins. Bientôt, tout aussi frénétique, viendra l'heure de la quête des métaux non-ferreux, le cuivre en particulier. On en arrivera à arracher aux meubles leurs ornements. Oscar Mercier me racontait que tout le cuivre de la maison avait été caché, y compris les garnitures des poteaux d'escaliers. On avait seulement oublié les boules vissées aux montants de son lit d'enfant. Soixante ans plus tard, il se souvenait avec la même émotion de leur enlèvement par les « gendarmes verts ».

Quand le Prussien entreprit le pillage des intérieurs des métiers, la famille Dassonville bourra un matelas de bobines. Au moment de la perquisition, les fouilleurs trouvent la grand-mère alitée et, sans soupçonner la nature de cette couche, referment la porte et avec compassion Ah ! Groß mutter sehr krank !

Délation et intelligence avec l'ennemi

A ce propos, Simon Herlem, écrit « pour les pillards, ce furent de précieux auxiliaires que les dénonciations, anonymes pour la plupart : voisins haineux, jaloux ou susceptibles, gens affamés en quête d'une prime, femme de moralité douteuse avaient très vite fait une lettre à la Kommandantur et sous les yeux de la ménagère, la cachette la plus sûre était ouverte et pillée ».

Les Intelligences avec l'ennemi AUDENCOURT

Nous avons dit que nous répondrions avec précision au démenti de M^{lre} Chatelain. Voici les renseignements qui nous parviennent à ce sujet :

La nommée Julia Chatelain, d'Audencourt, a été arrêtée par la gendarmerie de Caudry, le 8 septembre 1919, en vertu d'un mandat d'amener du rapporteur près le Conseil de guerre de Lille. Elle a été incarcérée jusqu'au 21 octobre 1919 et mise en liberté pour cause de maladie, après son interrogatoire et l'audition des témoins.

L'affaire suit son cours.

Le journal Caudry Cambrésis publie en 1919 cet entreffilet



Avec un art consommé du cynisme, le supplément illustré de la Gazette des Ardennes informe les « élégantes des territoires occupés » de la dernière mode parisienne. « Grand chapeau de velours gris-taupe avec fond coulissé, drapé sur le côté et plume d'autruche givrée ».

La Gazette des Ardennes ne trouvera cependant que fort peu d'acheteurs avant son 35^{ème} numéro du 2 avril 1915. Paraîtra ce jour là un Avis à la population française. « Dans le but d'informer [...] nous commençons la publication de la liste des 250 000 prisonniers de guerre français qui se trouvent en Allemagne ».

En 1919, paraissent, sous la signature de l'UNC dans le journal Caudry-Cambrésis, une rubrique : « Est-il vrai ? »

1 - Que de nombreux boches, profitant de la reprise des relations postales, essaient de renouer les projets matrimoniaux que leur fuite précipitée avaient interrompus ? Leurs fiancées en savent de plaisir.

2 - Que certains disciples de St-Hubert ne peuvent se consoler, par suite du départ des boches, d'être obligés de chasser seuls ?

3 - Qu'il existe de par la ville, quelque individu sans scrupule, fuyard de Maubeuge, enrichi par la guerre, qui se morfond de n'avoir plus à sa disposition, l'auto des officiers boches, pour ses petites promenades ? Quelle barbe !

La Toussaint

Spontanément ce jour-là, les Caudrésiens se rendent devant la fosse commune où sont enterrés les soldats anglais tués au cours de la Bataille du Cateau. Ils reposent dans la tranchée qu'ils avaient établie le long de la route Nationale, dans le prolongement de la rue de Bruxelles. Sur une croix était écrit « Honneur aux 27 Anglais mort pour la France ».

Un an plus tard, le doyen Bricout et son vicaire Gavelle seront déportés en Allemagne pour avoir, dans leurs homélies, prononcé les noms de Barbares et de Jeanne d'Arc.

L'écriture d'un journal

L'occupant assimile cette activité clandestine à de l'espionnage. La découverte d'un tel document expose à l'amende, conduit en prison. Juliette Hoffmann, au Cateau, Eugène Place à Inchy nous ont laissé leurs chroniques fort riches d'enseignement sur le quotidien des envahis. Pour Caudry, sous leur griffe et quatre ans sous l'Etouffoir sont rédigés après la guerre. En revanche, Emile Flament réalise, sur le vif, des croquis satiriques dont la détention exposait son auteur aux peines les plus sévères. Ses dessins paraîtront en 1919, dans le journal imprimé par Servin à Caudry.

Un placard vengeur

Le 8 Mars 1916, suite à la découverte au petit matin, d'un placard fixé à un réverbère, l'occupant publie « abusant du nom de l'autorité allemande, des femmes de familles françaises ont été dénoncées et gravement offensées dans leur honneur. Cette action lâche et indigne nuit gravement au renom de la ville de Caudry. En conséquence celle-ci est soumise à une forte contribution, à la suppression des laissez-passer, à une augmentation du nombre des otages ».

Les sabotages

Nous avons relevé deux mentions de sabotages pendant l'année 15 : Caudry est condamné à une amende de 18 000 marks, les coupables de la section de fils à haute tension n'ont pas été découverts ; le 20 mai, sur ordre de la Kommandantur, le maire fait savoir que « des individus malintentionnés ou stupides ont placés des pierres sur les rails du tramway. Une surveillance très active sera exercée et des châtiments exemplaires infligés aux coupables ».

Une résistance organisée

Dès Mars 1915, le tristement célèbre Pritzkov fait circuler la nouvelle qu'il a appris par ses amis français l'existence d'une filière d'évasion par la Hollande.

Quelques jours plus tard, une affiche informe la population que Edmond Bricout, Jean-Baptiste Buchard, Emile Lefebvre, Modeste Sautière et Victor Aupicq, tous originaires de Caudry, viennent d'être arrêtés à Mons, condamnés pour espionnage et internés en Allemagne.

En Août, selon le journal de l'Inspection des Etapes, le contre-espionnage allemand vient de découvrir une organisation favorisant le passage des hommes voulant combattre et de procéder à de nombreuses arrestations à Bruxelles notamment. Cette organisation aurait des ramifications à Caudry où existerait un centre d'espionnage allié.

A Caudry, on arrête monsieur Joly, mademoiselle Adèle Bricout et ses parents, madame Batistini dénoncée par un certain Richard.

Adèle Bricout entre au service d'espionnage par l'intermédiaire de Paul Atchain, appariteur à la mairie. Son travail consiste dans la relevé des troupes de passage par Caudry. Son frère achemine à Valenciennes ces informations.



Madame Batistini participe aux filières d'évasion par la Hollande. A son arrestation, elle vit, clandestinement, dans une maison en construction, ravitaillée par son père, monsieur Balési, percepteur. Elle parviendra à s'échapper.

En Novembre, l'autorité allemande recherche trois français qui se cachent : Danjou Maurice, 27 ans ; Mennesier Jean-Baptiste, 19 ans ; Doisy Marceau, 18 ans.

Marceau Doisy avait quitté son domicile du 220 rue Nationale depuis le 23 Mai. Il parvient à gagner la Hollande et par l'Angleterre, à rejoindre l'armée

française. Cet acte héroïque lui vaut une citation à l'ordre du régiment. Il meurt au combat le 21 Septembre 1917.



Madame Batistini, plus connue sous le nom d'Henriette Balési, sera décorée par Georges V. Mademoiselle Bricout recevra la Croix de Guerre des mains du président Poincaré lors de sa visite à Cambrai, le 14 Septembre 1919 ainsi que Louis Caille, de Béthencourt, oncle de Louis Caille, pour son action dans le réseau d'évasion de Miss Cavel.

Conclusion :

Les notes d'Eugène Place traduisent assez bien l'ambiance de la fin de l'année 14. « Le 24 décembre, la Kommandantur de Clary s'installe à Caudry, elle profite de l'occasion pour rappeler l'interdiction absolue d'abattre les porcs et exiger la livraison immédiate de 15 vaches ».

« Vendredi 25 décembre, premier Noël de guerre, on entend la canonnade vers Saint-Quentin, le soir, on aperçoit des lueurs à l'horizon.

La Kommandantur fête le Noël par de plantureux repas : les basses-cours et les caves ont été sérieusement visitées ces derniers jours ».

Fin 14, l'espoir d'une délivrance prochaine s'amenuise comme s'enlise la guerre. Encore, ignore-t-on, dans les territoires occupés, l'hécatombe sur les champs de bataille de ces cinq mois de guerre. La table annexe des actes de décès de 1914 transcrits en 1919, 1920, 1921 comporte 153 noms. Celui de Henri Hardelin, mort le 30 Août ne sera transcrit que le 29 Octobre 1922.

Claude DOYER,
le 31 décembre 2014.



Dans l'objectif de Raymond T.

... L'UCA à la rencontre d'Athlètes de renommée mondiale

Samedi 4 juillet, grâce à la participation du club et au concours de la Fédération Française d'Athlétisme, ils étaient plus de 50 athlètes caudrésiens à se déplacer au Stade de France pour découvrir, lors du Meeting Areva, certains des plus grands champions d'Athlétisme du moment. Lors de cette rencontre, plusieurs athlètes ont tenté de battre les records nationaux, européens et même mondiaux. On retiendra : la formidable ambiance lors de la tentative de record mondial, au 5000 m, des deux éthiopiennes qui échouent de 4 secondes ; le nouveau record de France de Jimmy Vicaut au 100m égalant aussi le record d'Europe et la restitution de la médaille de bronze olympique aux relayeurs Français. Un très bon moment passé pour fêter, avant les dernières compétitions, la fin d'une très bonne saison pour le club.

... CAUDRY-WEDEL, 30 ans d'amitié

C'est en juin 1985 qu'a été signée la charte de jumelage entre Caudry et Wedel. Mme Anne-Sophie Mery-Duez, adjointe au maire de Caudry en charge de la valorisation du patrimoine et du jumelage, accompagnée d'une délégation caudrésienne ont fait le déplacement en Allemagne 30 ans plus tard pour l'inauguration de la place de l'étang initialement appelée "Mühlenteich". On peut désormais y lire "place de Caudry" un témoignage d'amitié sincère pour notre commune. En effet, lors de la dernière visite du maire de Wedel à Caudry, Guy Bricout avait présenté la rue de Wedel située dans la zone industrielle. Ce fut un week-end riche en échanges, en émotion et en découvertes.

... Handi Week

Le week-end du handicap, organisé par l'association "Aimer Vivre" a eu lieu début juillet en centre ville de Caudry. Le samedi, des stands, des démonstrations de danse, de hip-hop, de l'initiation au graff, étaient au programme avec un repas qui a réuni un peu plus de 80 personnes. Le dimanche, un marché paysan s'est installé à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel et de nombreuses animations diverses ont ponctué toute cette journée.

... Voyage pluvieux mais enfants heureux !

C'est ce qui pourrait résumer en quelques mots le déplacement à la mer et plus précisément à Berck sur Mer organisé par la Commission Municipale chargée des associations caritatives le mardi 7 Juillet 2015. Moins de familles inscrites cette année peut-être en raison d'un changement au niveau des dates mais une très bonne ambiance tant dans les bus au cours du voyage qu'une fois les enfants arrivés sur place et ce malgré une météo capricieuse. Petits et grands ont beaucoup apprécié cette journée au grand air et la collation offerte au retour.

... Pôle Emploi dans ses nouveaux locaux.

L'agence caudrésienne de pôle emploi était déployée sur deux sites, l'un rue d'Alençon et l'autre rue Gambetta. Depuis ce dernier jeudi, ces adresses sont obsolètes, elles sont définitivement fermées. Un bâtiment neuf remplace avantageusement ces deux anciens locaux, il est situé 111, rue Gustave Delory à Caudry, il occupe un bel espace, dans un écran de verdure, en face de l'URMA l'Université des Métiers, c'est à cet endroit que les conseillers accueilleront dorénavant le public ; Renseignements : 03 27 70 77 57





... André LE BOZEC a reçu la médaille de la ville

A l'occasion de l'exposition annuelle "Mai en Cambrésis", Jean Paul Lemaire, Président de l'association, avait demandé à Monsieur Le Bozec, grand collectionneur et mécène, d'exposer ses œuvres à Busigny, à Caudry et à Cambrai. A l'issue de ces événements, Monsieur Le Bozec fit don à la ville de Caudry de 5 œuvres réalisées par un Cambrésien, Guy de Lussigny. Pour le remercier, les membres du Conseil Municipal lui ont décerné la médaille de la Ville en témoignage de leur reconnaissance sous la houlette de Régine Dhollande, adjointe à la culture.



... Gaylord Montier à l'honneur

Accompagné de toute sa famille, Gaylord Montier sacré champion du monde de Muay Thai en avril dernier est revenu sur les lieux de la victoire. En effet, sur proposition de Frédéric Bricout, Guy Bricout lui a offert au nom de la municipalité la médaille de la ville de Caudry en témoignage de sa reconnaissance, celle d'avoir porté très haut les couleurs de la ville. Quant à Frédéric Bricout, élu à l'événementiel et à la communication, il n'a pas manqué de rappeler l'absence regrettée d'Aurélié Chatelain en lui rendant un vibrant hommage et a lu les remerciements chaleureux de sa famille, retenue par des obligations familiales. Le champion envisage toutefois de mettre un terme à sa carrière sportive afin de pouvoir désormais se consacrer à son entreprise et à sa famille.



... La Société Colombophile a 120 ans

La commémoration de cet anniversaire a débuté par une minute de silence à la mémoire des colombophiles disparus et un lâcher de pigeons s'en est suivi. Lors de son allocution, le Président Hector Watremez a remercié les personnalités présentes ou excusées et tous les membres du Comité pour leur investissement tout au long de ces années. Monsieur René Gérard, colombophile passionné, pionnier de la constatation électronique, vainqueur de nombreux championnats et qui a cessé depuis peu son activité, a été mis à l'honneur. Le Président a rappelé que le Local Unique avait été créé en 1895 et résulte de la fusion de deux sociétés colombophiles caudrésiniennes, l'Eclair et La Frégate. Le Président Fondateur était Monsieur Henri Fontaine. Installée dans les locaux actuels depuis 1991 et siège du Club des Internationaux du Cambrésis, des concours fédéraux et interrégionaux VCDA, la Société est reconnue par tout le monde colombophile.



... Intervilles Dans le quartier Maupassant

Dans le cadre de l'opération « Quartier d'été », les associations « Avenirs jeunes » et la « Bouée des jeunes » ont organisé les premiers intervilles de Caudry dans le quartier Maupassant. 30 équipes de 6 personnes et 50 individuelles ont relevé de nombreux défis sous les encouragements des 500 personnes présentes. Les gagnants se sont vus recevoir des places de cinéma, des entrées au bowling, au laser game et à Octopus.

... Les chiens visiteurs au Centre Aéré

Au cours de cette rencontre, 22 enfants âgés de 6 ans et 6 chiens de races différentes ont fait ample connaissance. Des ateliers divers proposés aux enfants leur ont permis d'approcher, de promener, de jouer avec les chiens. L'équipe des chiens visiteurs a, de façon très ludique, expliqué aux petits les besoins du chien, sa nourriture, le brossage et le lavage, le ramassage des déjections, les soins, la façon d'aborder un chien inconnu, etc...

Bref, un temps d'échange qui a ravi les enfants.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Noces de Diamant des époux CARTIGNY

Après 60 ans de vie commune, les époux Cartigny ont célébré ce samedi 22 août 2015 leurs noces de diamant en présence de Monsieur le Maire de Caudry, de leur famille et de leurs amis. De leur union sont nés 4 enfants, puis 5 petits-enfants, et enfin 5 arrière-petits-enfants. Maurice Cartigny exerça toute sa vie la profession de coiffeur et était un passionné de football. Quant à Madame Cartigny, elle se consacra à l'éducation de ses enfants avant d'occuper un emploi au foyer de l'enfance de Caudry. L'équipe de la rédaction souhaite un excellent anniversaire de mariage aux époux et présente ses plus vives félicitations pour cette longue et heureuse vie conjugale.



... Le Boulevard Jean Jaurès en fête

Le fête du quartier du Boulevard Jean Jaurès a été une grande réussite cette année. La Brocante et les nombreuses animations ont permis de réaliser des bénéfices qui seront destinés aux aînés du quartier. Une seule ombre au tableau, la météo du lundi qui a empêché les jeux en faveur des enfants. Lors de son discours, le Président a tenu à remercier l'ensemble des personnes ayant participé au bon déroulement de cette manifestation.



... Déception pour Kimberley Brasseur au Twirling Bâton...

Qualifiée pour participer à la Coupe du Monde des Clubs de Twirling Bâton qui se déroulait cette année à Vancouver au Canada et à laquelle participaient 10 nations, la compétitrice a joué de malchance. En effet, blessée à l'œil par une concurrente lors d'un entraînement, elle a également été victime d'une elongation lors d'un échauffement. Diminuée physiquement et moralement, déconcentrée malgré la présence de son coach Claudia Ducornet, elle a néanmoins participé à la compétition et a été classée 17^{ème} sur 25. Pour rappel, le twirling bâton est un sport qui allie la force physique, l'élégance, la beauté des gestes et 12 clubs dans le Nord enseignent cette discipline dont celui de Préseau où s'entraîne Kimberley.



... La seconde journée "Nos quartiers d'été"

La seconde journée "Nos quartiers d'été" a eu lieu le jeudi 27 août en centre ville de Caudry. De nombreuses personnes se sont déplacées afin de bénéficier des animations et initiations gratuites. On pouvait y découvrir un baby foot humain, des stands d'activités manuelles, de la manucure, du maquillage enfants, des défis sportifs, un parcours de VTT, des structures gonflable ... mais aussi de l'initiation à la baby gym, à l'escrime, à la zumba, au box fit ... La journée s'est clôturée par un DJ. De quoi satisfaire un très large public intergénérationnel !!!! Cette journée a été encadrée par un collectif composé d'habitants, de bénévoles et d'associations locales.



... Car Podium Chérie FM

le vendredi 28 août et par beau temps, le car podium s'est installé comme chaque année Place des Mantilles. A l'initiative de la ville de Caudry, ce rendez-vous annuel gratuit qui marque la fin des vacances d'été a attiré de nombreux spectateurs enthousiasmés par la troupe de danse « Génération Disco », le chanteur « Boris » et la chanteuse « Indra » qui ont assuré un show endiablé.





... Audencourt en fête

Les festivités se sont déroulées les 29, 30 et 31 août derniers sous la houlette de Ismaël DECALION, président et des membres du bureau. Sans surprise, la brocante du samedi a remporté un vif succès avec plus de 100 exposants. Le repas dansant du samedi soir fut animé par les Léz'arts. Le défilé s'est déroulé sous le soleil. Pour clôturer ce week-end de fête, le traditionnel match de foot remporté cette année par les moins de 35 ans. A l'année prochaine...

... Libération de Caudry

Date symbolique pour les Caudrésiens de la fin de l'occupation de l'Allemagne nazie, le 04 Septembre restera à jamais une date qui a une signification particulière car les souvenirs sont encore très vivants dans les esprits des plus anciens d'entre nous. En ce jour anniversaire, notre pensée va vers ceux qui ont combattu l'envahisseur, de toutes leurs forces, vers ceux qui ont été déportés et n'y ont pas survécu, vers ceux qui ont combattu dans la Résistance, vers ceux enfin qui ont reconquis le territoire national dans les «

Armées de la Victoire ». Tous méritent que nous gardions, allumée, la flamme du souvenir.

... Les jardiniers sous la protection de Saint Fiacre

Nos jardiniers des jardins Familiaux de Caudry, rue Aupicq, sont désormais sous la protection de leur saint patron " Saint Fiacre " qui a reçu la bénédiction du doyen Monsieur Hervé le Minez le dimanche 6 septembre 2015. A l'occasion du repas annuel de l'association, 4 membres ont été mis à l'honneur pour leur dévouement et assiduité au club : M. Maurice Bricout, M. Joseph Zélésko, M. Jean-claude Pluchard et M. André Noiret. Un vin d'honneur a clôturé cette magnifique manifestation sur l'air de " Mi chu bin, dins min tiot gardin " (hymne du club).

... L'atelier Scrapbooking a exposé

Les Ateliers de Scrapbooking de l'OMC ont exposé tout le mois de septembre dans le Hall des « Ateliers Culturels ». Le public a pu découvrir une sélection de pages de scrap Européens et Américains, des minis albums en véritable écrin fait-main ainsi que des carnets de voyage pouvant contenir de nombreuses photos. L'exposition retraçait le processus créatif du scrapbooking ainsi que les différentes techniques de réalisation.

... Ball-trap de la Société de Chasse de Caudry et Fontaine-au-Pire

Les 12 et 13/09 a eu lieu le Ball-trap annuel de la société de chasse. Le samedi matin, les sociétaires bénévoles étaient à pied d'œuvre pour installer les pas de tirs et la salle de restauration pour le soir. Le samedi après-midi et le dimanche connurent une belle affluence de tireurs, compte-tenu du temps. La soirée fut marquée par une salle comble pour le repas tripes/frites. Lundi matin, il fallut encore compter sur les bonnes âmes pour ramasser plateaux, douilles, et nettoyer tables, chaises, plancher... A noter qu'une bonne partie des bénéfiques sert à nourrir et abriter le gibier et à lutter contre les nuisibles.

... La SADE change de nom

Sous la Présidence de Mr Charles Jacquemin et après quelques années d'existence, la SADE s'appellera désormais ASD (Aide Service Domicile) et se consacrera uniquement aux prestations de services à la personne. Pourquoi ? La crise économique frappe, la SADE (maintenant ASD) doit se résoudre à réorienter ses grands axes d'interventions.





Dans l'objectif de Raymond T.

... Course de trottinettes

Le dimanche 20 Septembre a eu lieu la 1^{ère} course de trottinettes organisée par le conseil municipal des jeunes. Cette course a eu lieu dans le quartier Ronsard et a regroupé 26 enfants âgés de 4 à 15 ans. C'est donc sous un beau soleil que les participants répartis en 3 catégories : les 3-5 ans, les 6-10 ans et pour finir les plus vieux les 11-15 ans. Chaque catégorie avait son parcours dessiné dans le quartier et c'est sous l'œil des parents et des spectateurs qu'ils se sont élancés par tranche d'âge et ont pu en découdre. Le vainqueur de chaque catégorie s'est vu remettre, par le Conseil Municipal Jeunes, une trottinette ainsi qu'une entrée dans l'une des trois structures jeunes de Caudry. Chaque participant a reçu une récompense (t-shirt, chocolat, montre, ou encore places gratuites).



... Dégustation de Soupe sur le marché hebdomadaire

Dans le cadre de la Fête de la gastronomie, le syndicat des marchés de France secteur Cambrésis a organisé la traditionnelle dégustation de soupe lors du marché, le 25 septembre dernier. Cette opération a rencontré un vif succès car quelques 600 mugs ont été offerts. Merci à ces commerçants non sédentaires qui savent nous faire apprécier tous les charmes des marchés.



... Concours d'obéissance canine

Un super concours sous un soleil radieux, 45 chiens engagés dont celui de Françoise BURTON, concurrente Belge sélectionnée pour le championnat du monde d'obéissance canine à Moscou, qui nous a fait une double démonstration de son savoir-faire et de sa complicité avec ses amis les bêtes. Un magnifique spectacle fort apprécié par le public sous la houlette du juge Alain PAIN, originaire de la Vienne. Le président du Club Cynophile fut comblé car trois chiens du club de CAUDRY se placent respectivement 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} sur 16 concurrents en classe 1, sans oublier les 9 adhérents du club qui obtiennent leur CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) obtenu avec "Excellent" ainsi qu'un Brevet OBE avec "Excellent".



... Le Rosaire en fête

Cette manifestation qui s'est tenue sous un beau soleil d'automne, fut une réussite complète de l'avis des organisateurs et des visiteurs. De nombreux exposants étaient présents à la brocante du samedi qui s'est déployée sur 2 rues permettant ainsi d'y associer les riverains pour le plus grand plaisir des badauds. Le repas dansant et le spectacle du samedi soir ont fait carton plein et l'expérience du repas familial du dimanche midi sera reconduit à la demande des convives. Afin d'améliorer cette animation, une réunion des habitants du quartier sera prochainement organisée afin que chacun puisse émettre ses souhaits et éventuellement ses critiques.



... Veillées du souvenir au Crématorium

2 veillées du souvenir au Crématorium de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. 639 crémations ont eu lieu depuis le début de cette année et ces veillées du souvenir permettent aux familles endeuillées de se retrouver pour un moment de recueillement. C'est Jacques Olivier, Vice-président au sein de la 4C qui a veillé au bon déroulement de ces manifestations empreintes certes de tristesse mais également d'humanité. La présence d'une chorale, la lecture de textes et l'installation de deux arbres du souvenir sur lesquels étaient accrochés les noms des défunts, ont contribué à honorer la mémoire des disparus à travers ces gestes symboliques d'hommage.



La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / http://www.valduriot.fr



édito ■ Ça y est, l'Automne s'est installé. S'il amène avec lui son cortège de couleurs flamboyantes, teintant l'air d'une douce mélancolie, il annonce aussi l'arrivée prochaine de son camarade l'Hiver. S'il nous suffit d'enfiler manteaux, bonnets et écharpes pour nous protéger, d'allumer poêles et cheminées, de nous blottir sous la couette, il n'en est pas de même pour nos amis les animaux.

Ceux-ci doivent alors non seulement se protéger du froid mais aussi et surtout pallier au manque de nourriture qui en résulte. Plusieurs stratégies s'offrent alors à eux : migrer vers des horizons plus cléments où ils trouveront de quoi se nourrir jusqu'au retour des beaux jours, hiberner en entrant dans un état de « torpeur » pour limiter les dépenses énergétiques en se réfugiant dans un abri, ou enfin tenter de s'adapter aux conditions climatiques du mieux qu'ils peuvent (constitution d'un plumage ou d'un pelage plus dense et réserve de graisse, construction d'un gîte hivernal et emmagasinage de réserves pour les mois de frimas, ...). Si pour illustrer cette dernière stratégie, nous avons l'habitude de penser à notre cher ami à la queue en panache, l'écureuil, nous vous proposons aujourd'hui de nous intéresser à un oiseau, identifiable à son plumage coloré et à son cri rauque typique : **le geai des chênes**.

Le portrait du mois

Le geai des chênes

Garrulus glandarius

famille : Corvidés

taille : 34 cm - envergure : 53 cm

poids : 170 g - longévité : 18 ans



Description : c'est un bel et grand oiseau. La tête porte une calotte blanche striée de noir dont les plumes peuvent s'hérisser en une huppe (notamment lors de la parade nuptiale). Le bec court et rectiligne est souligné par d'épaisses moustaches noires. Le dos est brun rosé, la poitrine beige rosé, le croupion blanc, la queue noire mais la partie la plus remarquable de son plumage se compose des couvertures alaires bleues striées de noir et de blanc. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel, même si les femelles sont généralement un peu plus petites que les mâles.

Distribution : Toute l'Europe (sauf l'Islande) et le Nord de l'Afrique. C'est un oiseau commun en France.

Habitat : le geai des chênes ne se sent pas à l'aise sur les terrains découverts. C'est une espèce des milieux forestiers (en plaine comme en montagne) mais il s'accommode également des parcs et jardins comportant de nombreux arbres et buissons, lui permettant de se mettre à l'abri.

C'est un oiseau migrateur partiel, sédentaire chez nous.

Mœurs : le geai, qui est le plus coloré de tous les membres de la famille des corvidés européens, partage leurs habitudes de prédateurs et leur intelligence. Plutôt discret et timide, il reste souvent caché dans le feuillage épais mais au moindre danger potentiel, ce bel oiseau alerte tous les habitants en poussant un cri strident assez désagréable. C'est la sentinelle de la forêt. Bon imitateur, il peut imiter les chants et cris d'autres oiseaux et même ceux du chat et du cheval ! C'est un oiseau souvent solitaire sauf au printemps, au moment de la reproduction, où plusieurs oiseaux célibataires se rassemblent pour attirer leur partenaire. Les couples constitués, les groupes se dispersent.

Reproduction : Il nidifie d'avril à juillet (une seule couvée par an). Les couples restent longtemps unis, voire pour la vie. Les deux partenaires construisent soigneusement une plateforme de rameaux de bois. La coupe est assez profonde et tapissée de matériaux plus doux.

Le nid est placé dans une fourche près du milieu de l'arbre ou sous la couronne de feuilles, caché dans le feuillage à environ 4 à 6 mètres au dessus du sol. Dès que la couvaison commence, le geai devient pratiquement silencieux, et n'émet plus qu'un léger gazouillement. La femelle dépose 5 à 7 œufs verdâtres, finement mouchetés, qui sont couvés pendant 16 à 19 jours. Les poussins sont nourris par les deux parents et quittent le nid 19 à 23 jours plus tard. Ils dépendent des adultes pendant 7 à 8 semaines avant d'être chassés du territoire parental.

Régime alimentaire : comme l'ensemble des Corvidés, le geai est omnivore, mais à dominance végétale. Les glands* (près de 50% de son alimentation), les autres fruits forestiers (faînes*, noisettes, châtaignes), les fruits cultivés (pommes, raisin, cerises) et les graines de céréales constituent une partie non négligeable de son menu.

Néanmoins, c'est également un prédateur qui chasse insectes (chenilles, coléoptères,...), escargots, limaces mais aussi petits rongeurs. Il peut également s'attaquer aux couvées (œufs et oisillons) des petits passereaux.

En automne, il constitue des réserves. On le voit ainsi transporter glands et faînes dont il est friand et les enfouir sous la mousse et les feuilles mortes.

Pour mémoriser ses cachettes, il se sert de points de repères et va même jusqu'à en constituer avec de petits cailloux. On estime ainsi qu'en automne, un Geai des chênes peut cacher 3000 à 5000 glands en l'espace de 3 semaines, en autant d'endroits différents. Propagateur du chêne, d'où son nom, cet oiseau contribue à la dissémination de l'espèce et participe activement au reboisement.



glands*, fruit du chêne



faîne*, fruit du hêtre

A noter : Fin gourmet, il s'assure que les glands qu'il récolte sont exempts de parasites. Grâce à une poche sous son bec, il peut récolter et stocker plusieurs glands à la fois. Méfiant, le geai visite souvent les jardins en hiver, tôt le matin, à la recherche de nourriture, pour compléter son régime ordinaire. Son arrivée fait fuir les autres oiseaux. Il aime particulièrement les arachides et les vers de farine, tout en se nourrissant de nombreuses choses : restes de légumes, cacahuètes, grosses graines, céréales, flocons d'avoine, noix, baies. Il n'hésite pas à les emporter pour les cacher.

Rétrospective des animations estivales

23 juillet 2015 :

2^{ème} édition du Challenge du Pigeon Voyageur

Ce sont 22 enfants des accueils de loisirs de la Passerelle d'Avenir Jeunes Caudry et de l'Escale de Beauvois-en-Cambrésis qui sont venus participer à cette deuxième édition organisée en collaboration avec les bénévoles de l'association *Les Amis du Pigeonnier*, heureux de pouvoir partager leur passion avec les plus jeunes.

Une journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la sportivité, où la tradition colombophile est mise à l'honneur, avec cette année un volet commémoratif en l'honneur des Pigeons Voyageurs Soldats et une activité manuelle sur le même thème.



1 -



2 -



3 -



4 -

12 août 2015 :

1^{ère} édition du Concours de Châteaux de sable

organisé par la Base de Loisirs

C'est sous un soleil de plomb que 18 enfants, soit 9 équipes, ont répondu à notre invitation et sont venus « s'affronter », avec pelles et seaux, lors de cette première édition, rivalisant d'imagination pour construire le plus majestueux des châteaux. Au terme de l'épreuve, leurs efforts ont d'abord été récompensés par un petit goûter, pendant que le jury, conduit par Serge Warwick, Président du SIAT, délibérait... ne pouvant finalement se décider pour désigner un gagnant. Tous les participants ont donc été déclarés vainqueurs et se sont vus récompensés par un petit cadeau et un diplôme de bâtisseur.

légendes photos juillet :

- 1 - activité manuelle «hommage au Pigeon Soldat»
- 2 - au départ de la course relais des enfants
- 3 - dépouillement des résultats
- 4 - l'équipe des vainqueurs : Brandon, Swann et le pigeon n°025 532.15
- 5 - remise des récompenses et diplômes pour tous les participants



6 - Tous les acteurs du jour



légendes photos d'août: 1 et 2 - les bâtisseurs à l'oeuvre

3 - le goûter

4 - le jury en pleine délibération

Bilan de la saison colombole de Capsule

Les pigeons hébergés cette saison dans notre pigeonnier ont participé à un total de 10 concours de la catégorie Jeunes du calendrier de l'Arrondissement de Cambrai et ont remporté 56 prix. Un bilan plutôt positif pour cette saison avec 21 pigeons encore présents en fin de saison (sur les 44 offerts au départ par nos fidèles donateurs colombofiles).

Classement du championnat 2015 de la Base de Loisirs :

1^{ère} place : M. Jean-Louis LEMAIRE
de NOMAIN - 6 prix

2^{ème} place : M. André DESSE
de CAUDRY - 5 prix

3^{ème} place : M. Jean NEVE
de MARCHIENNES - 5 prix

La remise des prix de la saison et la vente annuelle des pigeons de Capsule se sont déroulées le 25 septembre à la salle polyvalente de la Base en la présence d'une trentaine de colombofiles.

Une soirée qui, après la traditionnelle vente aux enchères des pigeons s'est achevée par le non moins traditionnel « verre de l'amitié ».

Avis aux amateurs :

Nous vous rappelons que nous accueillons les pigeonneaux à partir du mois de Mars mais que vous pouvez d'ores et déjà retenir votre place en nous appelant au :

03 27 85 65 39 ou en renvoyant le bulletin de participation 2016 téléchargeable sur notre site internet www.valduriot.fr.



de gauche à droite : Serge WARWICK, Jean-Louis LEMAIRE, Jean NEVE et André DESSE



pigeon vainqueur du championnat prise en mains des pigeons par les amateurs colombofiles avant la vente



les rendez-vous d'Automne de la Base

Dans le cadre du Festival de l'Arbre 2015 organisé par le Conseil Régional du Nord Pas de Calais :



21 novembre 2015

de 15h à 17h :

« A la découverte
des arbres du Val »

Balade Nature dans le parc pour la famille avec initiation à la détermination des différentes essences végétales.

25 novembre 2015

de 14h30 à 17h :

« Arbre, qui es-tu ? »

Animation découverte Nature pour les enfants avec collecte d'éléments naturels dans le parc. Sur inscriptions préalables uniquement.



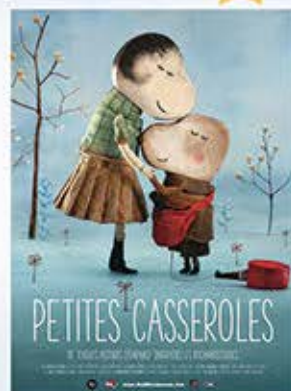
Passage aux horaires d'hiver

À partir du dimanche 25 octobre, la Base de Loisirs ouvre ses portes à 8h30 pour les refermer à 17h30 et ce jusqu'au 1^{er} mars.

Quelques événements à venir au cinéma d'ici la fin d'année...

Samedi 7 novembre à 14h30 : Ciné-goûter autour du programme de courts-métrages « **Les Petites Casseroles** », suivi d'une animation par Thierry Laurent, intervenant dans les dispositifs d'éducation à l'image.

Tarif spécial : 5 euros. Effectifs limités et réservation obligatoire. Réservés aux enfants entre 4 et 8 ans. + d'infos au 03 27 70 09 60 ou sur jmeloni@le-millenium.fr



Le Millénium vous propose aussi deux soirées à thème :

- **Vendredi 13 novembre à partir de 20h00** : Soirée « **Bond, James Bond** » à l'occasion de la sortie de « **007 Spectre** ».

- **Mercredi 16 décembre à partir de 20h00** : Soirée « **Star Wars** », à l'occasion de la sortie du film « **Le Réveil de la Force** ».

Deux soirées à tarifs spéciaux et animées, à ne pas manquer !!

+ d'info sur www.le-millenium.fr



Ciné-seniors

Mardi 24 novembre à 14h30 : Ciné-seniors autour du film « **Les Adieux à la Reine** ».

La séance sera suivie d'une visite de l'exposition « **Costumes Haute Couture** » au Musée de la Dentelle, ainsi que d'un goûter offert aux participants dans le Pôle Culturel.

Tarif unique pour tous : 5 euros.

Réservations impératives au cinéma ou sur jmeloni@le-millenium.fr

NOUVEAUTÉ !

Le Millénium vous propose de voter pour le film qui sera projeté au **Ciné-seniors** le **jeudi 21 janvier 2016** à 14h30.

Fort du succès rencontré avec la projection de « **Quai des brumes** » il y a quelques mois, nous souhaitons vous proposer un autre chef-d'œuvre du cinéma.

Pour voter rien de plus simple, cochez ci-dessous le film que vous préférez voir, découpez le bulletin et déposez le au cinéma aux heures d'ouverture ou par voie postale : **Cinéma Le Millénium, Place des Mantilles, 59540 Caudry**. Le résultat du vote sera communiqué courant décembre.

Vous avez le choix entre les films suivants :

- « **La Belle et la Bête** », de Jean Cocteau (1946)
- « **L'Auberge Rouge** », de Claude Autant-Lara (1951)
- « **Le Dictateur** », de Charles Chaplin (1940)

+ d'infos sur
notre page
facebook et
notre site internet :
www.le-millenium.fr

Ciné-seniors

SAISON
2015 2016

SCÈNES MITOYENNES

CAMBRAI | CAUDRY | ESCAUDŒUVRES | NEUVILLE ST RÉMY

NOVEMBRE
DÉCEMBRE



Découverte



Tête d'affiche



Coup de cœur



En famille



Scolaire

BOITE A GANTS - Théâtre d'objets 🗨️👤🎭 dès 3 ans Mardi 10 novembre à 20h30 (durée 45mn) - Tarifs : 2-7-8-14 €

Dans une grande boîte-atelier, un artisan et son apprenti récoltent les gants hors d'usages afin de leur offrir une seconde vie. A travers des chansons, des histoires, des comptines tarabiscotées, des marionnettes de gants, des jeux de doigts et de mains, ... c'est un univers musical, sonore et visuel qui mêle tendresse et humour pour aborder avec sensibilité les thèmes du toucher, de la manipulation, de la transformation, de l'invention et du jeu... Des gants qui se font des surprises et se laissent volontiers surprendre. Tout ça se joue en musique, avec humour, poésie, tendresse ou sans prendre de gants, mystérieusement, en couleurs et en mouvement.



Participez à notre

« concours de créatures »

en réalisant, à partir de vieux gants, un personnage imaginaire. Les créations seront exposées au théâtre de Caudry du 7 au 15 novembre, et la plus originale sera récompensée !

Plus d'infos au 03 27 70 09 62.

HORS SERVICE - Théâtre Comédie

Jeudi 19 novembre à 20h30 - Tarifs : 29 - 34 €

Avec Stéphane PLAZA et Arnaud GIDOIN. Une pièce de Sylvain Meyniac - Mise en scène Arthur Jugnot

Paul, un homme d'affaire de 45 ans, est sur le point de changer radicalement sa vie. Il a tout organisé dans les moindres détails : la vente lucrative de son site internet, son divorce, son départ sur une île paradisiaque avec sa maîtresse... Seul confident de son stratagème et de ses projets du lendemain : son ami Michel, génie de l'informatique naïf et gaffeur qui suit Paul comme un phare... Mais à la veille de ce jour fatidique, tout bascule : un court-circuit fait exploser le four au moment même où Paul se trouve dans la cuisine. Il sort indemne, mais contre toute attente, a totalement perdu la mémoire...

LIOR SHOOV + KAREYCE FOTSO - Concerts

Vendredi 27 novembre à 20h30 - Tarifs : 2 - 7 - 8 - 14 €

Lior Shoov s'est démarquée au Printemps de Bourges. Son nom était sur toutes les lèvres. Cette jeune artiste fait du beatbox, tout en chantant en français, en anglais et en hébreu. Elle déstabilise autant qu'elle charme par son univers éclaté, son côté clownesque et son inventivité. Quant à Kareyce Fotso, elle nous donne un reflet intéressant de ce qu'est la chanson africaine aujourd'hui : un ancrage fort dans un ensemble de traditions où instruments traditionnels fusionnent avec la guitare en une symbiose surprenante qui permet à ce folklore de jouer avec le blues, le jazz, la soul,...

DAMIEN ET RENAN LUCE - Concert

Vendredi 11 décembre à 20h30 - Tarifs : 13 - 18 - 28 €

Pourquoi les évidences tardent parfois à s'imposer ? Faire scène commune en est une pour Damien et Renan Luce. Aujourd'hui, l'envie de se laisser surprendre par la présence de l'autre dans son aire de jeux et cette passion de la scène les réunit. Ils partagent une pudeur qui ne demande qu'à voler en éclats, un frisson que l'on ressent quand on évolue sur le fil des émotions ancrées en nous depuis l'enfance.



Photo : Frank Lortou

LES TARIFS :

2 € : Les Scènes Mitoyennes et la ville de Caudry défendent une culture accessible à tous. C'est pourquoi ce tarif existe sur certains spectacles. Il est **réservé aux Caudrésiens non imposables** dans la limite des places disponibles. Renseignements auprès de Karine Fréchin au 03 27 70 09 62.

7 € ou 13 € : c'est le tarif **réservé aux étudiants et écoliers** (de la maternelle aux études supérieures, quel que soit l'âge).
Tarif différent selon la catégorie des spectacles : découverte : 7 € / tête d'affiche : 13 €. (Sauf Hors service : 29 €)

8 € ou 18 € : c'est le tarif réduit **réservé aux demandeurs d'emploi ou aux abonnés*** Scènes Mitoyennes, selon la catégorie du spectacle. (Sauf Hors Service : 29 €)

14 € ou 28 € : tarif plein selon catégorie. (Sauf Hors Service : 34 €)

Pour s'abonner et bénéficier du tarif réduit : il suffit de prendre la carte individuelle d'une valeur de 17 € pour toute la saison et obtenir aussi des spectacles gratuits !

Réservations et renseignements :

Office de tourisme de Caudry

Ou 03 27 70 09 60

Ou contact@scenes-mitoyennes.fr



LE MUSÉE CAUDRÉSIEEN DES DENTELLES ET BRODERIES

AUTOUR DE L'EXPOSITION CHRISTIAN GASC COSTUME HAUTE COUTURE

LE 24 NOV
À PARTIR
DE 14H30

MILLENNIUM

. CINÉ SENIOR PROJECTION DU FILM LES ADIEUX À LA REINE

La projection du film sera suivie d'une visite guidée de l'exposition au Musée et d'une collation.

En partenariat avec le cinéma le Millénum.
Renseignements et réservations :
Tél : 03.27.70.09.69

Tout public
Le mardi 24 novembre
à partir de 14h30

CHRISTIAN GASC
COSTUMES
HAUTE COUTURE

Exposition des costumes du film Les Adieux à la Reine
AVEC LA PARTICIPATION DE VALÉRIE RANCHOUX

CÉSAR 2013
DU 26 JUIN AU
30 DÉCEMBRE 2015

LE 27 NOV
À 18H30

. CONFÉRENCE QUAND LE XVIII^{ème} S. INSPIRE LES COUTURIERS

Le XVIII^{ème} s. est source d'inspiration, de fascination et de réinterprétations multiples pour de nombreux grands couturiers contemporains : Chanel, Gaultier, Balenciaga, Yamamoto... Une conférence pour tous les amateurs de mode ou d'histoire.

Par Claire Catoire, Responsable du
Pôle Mode Création et Expositions
Tout public - Accès libre
Le 27 novembre à 18h30



LES ATELIERS ENFANT

LE 18 NOV
14H À
16H30

. ATELIER PLASTIQUE LA GARDE ROBE DE MARIE-ANTOINETTE

Crée ton propre modèle de robe ou de costume d'époque XVIII^e à partir d'une silhouette, après t'être inspiré des pièces présentées dans l'exposition Costumes Haute Couture.



LE 16 DEC
14H À 16H

. ATELIER TEXTILE TISSER NOËL

En utilisant la technique du tissage, viens réaliser un sapin de Noël original décoré de dentelles et de broderies.

Tarif : 3€ - Enfants de 5 à 11 ans



PROCHAINEMENT AU MUSÉE : EXPOSITION TEMPORAIRE

DÉBUT 2016

DYNASTIE DENTELLIÈRE
ces entreprises qui ont traversé la mode
DE 1920 À NOS JOURS



Place des Mantilles - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 76 29 77 - Fax : 03 27 76 62 01
Site : www.museedentellecaudry.fr
Mail : accueil@musee-dentelle.caudry.fr



nouveau à Caudry

Depuis le 03 octobre 2015, **des cours d'harmonica diatonique**, tous niveaux, se déroulent aux Ateliers Culturels, rue Jacquard.

LES COURS : ont lieu toutes les 2 semaines, par groupes de niveaux de 3 à 5 personnes. Les exercices sont proposés de manière ludique et simple. A la fin de l'année scolaire, en juin 2016, après 19 cours, les élèves de la classe d'harmonica présenteront leur travail accompagnés par des intervenants musicaux de qualité dans le superbe auditorium des ateliers culturels, lors d'un concert réunissant familles des élèves, enfants, ami(e)s...

LES TARIFS (Tarifs moyen).

Enfants (de 8 ans à 16 Ans) : 35€/trimestre

Adultes (+ de 16 Ans) : 65€/trimestre pour (pour 6 cours).

LES HORAIRES :

Le samedi à partir de 14h30, (1 heure pour les adultes)

Le mercredi à partir de 16h00, (30 minutes, pour les enfants)

MATERIEL NECESSAIRE :

Vous devez vous munir d'un harmonica diatonique 10 trous standard accordé en Do (lettre C). Pour le modèle, vous pouvez être conseillé par Chris DEREMAUX sur simple demande téléphonique ou par e-mail.

LE PROF : Enfin, les cours n'auraient pas lieu sans Chris DEREMAUX qui est considéré comme un harmoniciste "tous-terrains" évoluant sur de nombreux styles.

Chris DEREMAUX écumie depuis l'âge de 12 ans, les scènes du Nord-Pas-De-Calais, de Picardie et d'Alsace.

Harmoniciste de la Troupe Johnny Légende, Back To The Roots, DSPInLine et du JetBees Band. Ses prestations scéniques, sont ponctuées de stages et cours réguliers, qui révèlent sa pédagogie et sa disponibilité. Cela fait de lui l'un des harmonicistes incontournables

www.facebook.com/chris.deremaux

e-mail :

association.harmonica59@gmail.com

06.45.31.88.75

06.42.22.27.44

Partenaires et sponsors :

L'Office Municipal de la Culture
www.omc.mda-caudry.fr

La Maison des Associations de Caudry
www.mda-caudry.fr

fr.yonberg-harmonica.com



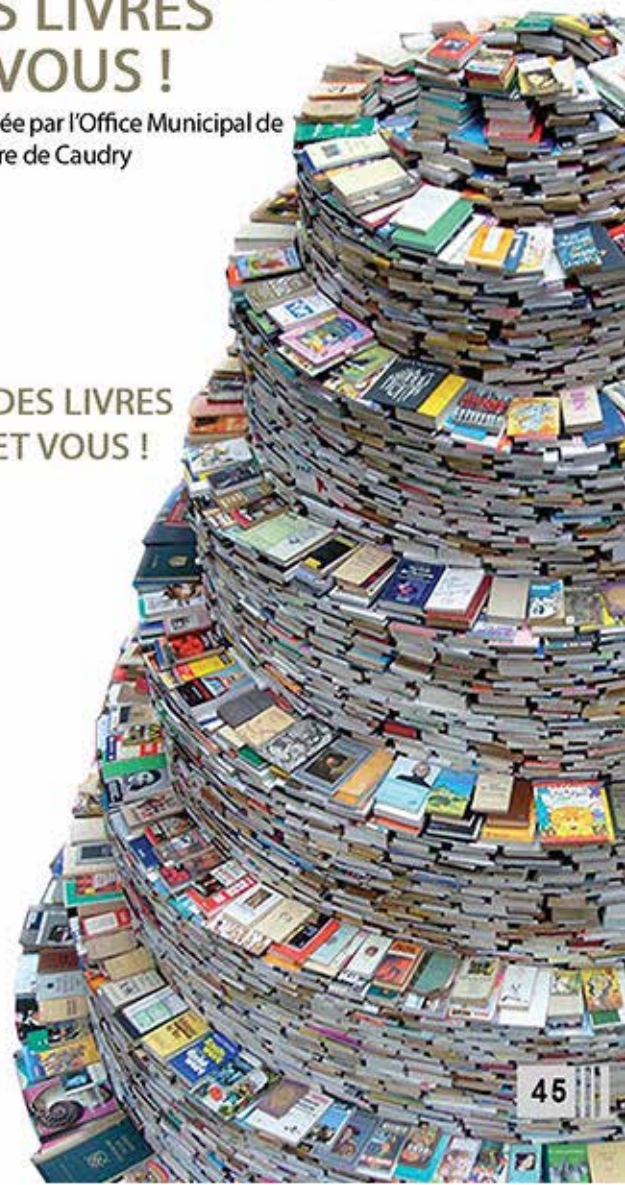
DÉLIVREZ-VOUS !
en prélude au salon du livre les 23 et 24 janvier 2016, venez fin décembre aux Ateliers Culturels participer à la grande pyramide des livres en déposant des ouvrages dont vous voulez vous séparer et vous en retirez d'autres à l'issue du salon.
Bourse aux livres gratuite

DÉLIVREZ-VOUS !
DÉLIVREZ-VOUS
DES LIVRES DES LIVRES ET VOUS !
ET VOUS !

Organisée par l'Office Municipal de la Culture de Caudry

D
E
S
L
I
V
R
E
S
E
T
V
O
U
S
!

DES LIVRES
ET VOUS !



UCA



Au 16 septembre, le club comptait pratiquement 100 inscrits.

Il espère encore atteindre, cette année, le chiffre des 150 licenciés.

Sous la Direction de Thierry Lamouret : Les coureurs ont repris les courses hors stade notamment avec une participation au Challenge du Cambrésis lors des foulées de la Bêtise et des foulées de Viesly.



Des Athlètes se sont qualifiés pour le Championnat de France du Semi-Marathon le 4 octobre : Marie Plisson, Nathalie Dubar et Claudine Vienne se sont envolées pour Fort de France (Martinique) en vue d'y participer.

Elles étaient accompagnées de Francis Dubar et Alain Lefebvre qui, de leur côté, ont participé à la course « Open ».

Sous la direction de Daniel Denimal : Les jeunes ont repris l'entraînement avec une première compétition régionale à Lens le 27 septembre pour l'équipe de minimes qui n'a pas démerité : Emeline Bricout, habituée des premières places à la hauteur a retrouvé ses sensations en franchissant 1m 57 (à 1 petit centimètre de son record) et Jeanne Loridan bat dès cette rentrée, son record personnel au triple saut avec 9 m 46.

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE CLUB :

Pour les enfants de 6 à 8 ans : INITIATION ET ÉVEIL À L'ATHLÉTISME le mercredi de 16h à 17h et/ou le samedi de 14h à 15h

Pour les enfants de 9 à 10 ans : DÉCOUVERTE le mercredi de 16h à 17h et le samedi de 14h à 15h

Pour les jeunes à partir de 11 ans : DÉCOUVERTE ET COMPÉTITIONS le mercredi de 17h à 18h30, le jeudi de 18h à 19h et le samedi de 14h à 16h

Pour les Adultes :

- préparation aux courses hors stade : le mercredi de 17h00 à 18h30

- préparation aux trails (NOUVEAU) : le jeudi de 18h30 à 19h30

- renforcement musculaire : le jeudi de 18h30 à 19h30

Pour toute inscription, vous pouvez vous rendre à la salle du Stade Coubertin, Boulevard du 8 mai 1945, le mercredi de 16h à 17h ou le samedi à 14h et à 15h.

Compétitions à venir au Palais des Sports

29 novembre : compétition de judo

06 décembre : compétition de GRS

19 décembre : tournoi débutants de football

46 10 janvier 2016 : compétition de karaté



JUDO CAUDRY

Le Club compte à ce jour 80 Licenciés dont 12 ceintures noires.

Les cours de judo sont dispensés par Laurent Dolean professeur ceinture noire 5^{ème} dan et le jujitsu par Fabrice Lannois ceinture noire 2^{ème} dan.

Le judo est une véritable école de la vie et il peut être pratiqué par toute la famille. Idéal pour canaliser l'énergie des plus jeunes, il contribue au bon développement physique et psychologique de l'enfant dès l'âge de 4 ans.

Il véhicule de nombreuses valeurs morales telles que le respect, la politesse, l'amitié. Il permet de développer la motricité l'équilibre et la concentration.

Les entraînements ont lieu au Palais des Sports boulevard Dunant à Caudry.

(Face à l'ancienne piscine tournesol)

Horaires pratiqués :

BABY JUDO (4-6 ans)

mercredi de 15H45 à 16H30

ENFANTS (6-12 ans débutants)

samedi de 10H30 à 11H30

ENFANTS (6-12 ans confirmés)

mercredi de 16H30 à 17H30

et samedi de 11H30 à 12H30

ADOS - ADULTES

mercredi de 20H00 à 21H15

et le samedi de 11H30 à 12H30

JUJITSU à partir de 14 ans

mercredi de 19H00 à 20H00

Tarifs BABY JUDO 15€ par trimestre

JUDO JUJITSU 27 € par trimestre

LICENCE 36 € annuelle

Pour l'inscription il faut prévoir un certificat médical. Deux séances d'essais sont prévues pour les novices.

Pour tout renseignement
www.judocaudry.fr
ou lors des entraînements.



Rénovation et requalification du terrain de football en gazon synthétique

Ce terrain accusait le poids des années (13 ans), son revêtement était devenu dangereux (plis, résidus d'herbe remontant en surface ...). L'opération visant à corriger cette obsolescence a débuté fin juillet et s'est poursuivie en août et en septembre derniers. Au passage, la ville de Caudry a procédé à la remise aux normes face aux exigences fédérales (recul derrière les buts, écartement des mains courantes et éclairage).

Ainsi depuis le 16 octobre, les footballeurs ont un équipement flambant neuf. A noter que le 17 octobre les débutants ont joué le premier tournoi officiel sur le terrain.

Nous avons pu bénéficier d'une subvention du Conseil Régional (200 000 €) et de la FFF (fonds « horizon bleu ») pour le financement de cet équipement.



Aïkido Caudry

Aïkido Enfants

Dès l'âge de 4 ans
pas de compétition
viens essayer !

Pour toute inscription
un KIMONO OFFERT

2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES

- la pratique de l'aïkido permet à l'enfant :
 - d'augmenter ses capacités physiques et sa vigilance,
 - d'améliorer sa souplesse et sa coordination,
 - d'enrichir ses relations avec les autres enfants.
- cours ENFANTS :**
mercredi de 14h30 à 15h30 - samedi de 14h à 15h15
Palais des Sports, boulevard Dunant à Caudry



03 27 85 61 96
06 69 99 16 53
www.aikido.mda-caudry.fr
www.facebook.com/AIKIDO CAUDRY

Au Palais des Sports Bd DUNAND 47



Les associations sportives

Discipline	Association	Contact	Téléphone	Âge minimum	Salles
Activités Gymniques					
Gym d'Entretien	Fitness G.E.A.	Mme DAUCHET	03 27 85 84 38	Fitness : 14 ans Zumba kids : de 7 à 14 ans	Salle Sautière Salle des Tullistes Salle Condorcet Bourse du Travail
	Caudry Gym Plus	Mme LEPREUX	06 41 75 26 77	14 ans	Salle Paul Bert Salle des Tullistes Palais des Sports
	Gymnastique Volontaire Masculine	M. DAUCHET	06 87 39 32 96	Adulte	Palais des Sports
Gym Sportive	La Sainte Maxellende	M. LAURENCE	06 64 61 49 60	2 ans	Salle des Tullistes
Gym Rythmique	Caudry GRS	M. DEUDON	06 79 65 71 74	4 ans	Salle des Tullistes
Art Martial Chinois					
Tai Chi	Taiji Quan et Qi Gong	M. LANSIAUX	06 79 65 71 74	4 ans	Salle des Tullistes
Athlétisme					
Athlétisme	Union Caudrésienne d'Athlétisme	M. LAMOURET	03 27 85 07 75 06 75 46 43 95	5 ans	Salle Coubertin Stade Sandras
Cyclotourisme					
Cyclotourisme	Association Cyclo Tourisme	M. GAULOIS	03 27 85 39 88 06 88 01 94 85	18 ans 16 ans avec autorisation parentale	Rendez-vous à la Salle Sautière
Éducation Canine					
Éducation Canine	Club Cynophile Caudrésien	M. MARIN	06 33 91 10 59	10 ans	Centre Aéré
Expression Corporelle - Danse					
Danse	Caudry Dance	M. DANQUIGNY	06 78 41 72 51	18 ans en couple	Salle Condorcet
	École de Danse	Mme AVIO	06 62 50 36 90	De 2 ans à l'âge adulte	Salle des Tullistes
	Esquiss	Mme LASCAR Mme PEREIRA	06 83 12 06 08 06 25 09 60 76	18 ans avec capacité en danse assurée	Salle Condorcet
	Les Amis de La Ballerine	Mme LABADIE	06 32 09 94 38		Salle des Tullistes Condorcet
Danse Hip Hop	A100Dances	M. LENGRAND	06 76 24 01 27	8 ans	Salle Paul Bert Salle Condorcet
Danse Métissée	Dance Métissés	M. RODRIGUEZ	07 77 81 36 17	10 ans	Salle Condorcet
Jeux Populaires					
Pétanque	La Pétanque Caudrésienne	M. RENARD	07 86 16 81 27	7 ans	Boulodrome Bd Jean Jaurès
Natation					
Natation	S.N.4.C	Mme GORREZ	06 02 28 39 75		E.N.I. rue Barbusse
Skate					
Skate	Caudry Skate	M. LANCIAUX			Skate Park rue Barbusse
Sports collectifs					
Basket-ball	Caudry Basket Club	Mme BÉTRENCOURT M. SAUTIÈRE	03 27 85 39 96 06 82 42 86 38	7 ans	Salle Sautière Palais des Sports
Football	E.S. Caudry	Mme DECRONAMBOURG	06 83 38 48 68	Année des 6 ans	Salle Sandras Salle Paul Bert
Handball	Caudry Handball Club	M. LERNON	06 11 97 32 06	5 ans	Salle Coubertin
Volley-ball	Caudry Volley-Ball	M. COLLIN	06 88 36 95 14	5 ans	Palais des Sports
Sport de combat					
Aïkido	Aïkido Caudry	Mme RÉAL	03 27 85 61 96	4 ans	Palais des Sports
	Waza Aïkido Caudry	M. COURCELLE	06 48 81 13 62	6 ans	Salle Paul Bert
Judo	Judo Caudry	Mme WAIGNIER	03 27 85 31 50	4 ans	Palais des Sports
Karaté	Mawashi Karaté Club	M. CHATELAIN	03 27 70 13 25	5 ans	Salle des Tullistes
Sports de raquettes					
Badminton	Caudry Badminton	M. HORNEZ	07 87 78 21 29	10 ans	Palais des Sports
Tennis	Tennis Club Caudrésien	Mme MÉRESSE	06 75 19 95 76	6 ans	Stade Sandras
Tennis de Table	Club Pongiste Caudrésien	M. FONTAINE	03 27 85 53 57	6 ans	Salle Secrétin
Tir					
Tir à l'Arc	Les Amis Réunis	M. RUOL	03 27 76 15 37	10 ans	Palais des Sports
Tir Sportif	Tir Sportif Caudrésien	M. KUKURUDZ	03 27 85 26 70 06 23 82 20 10	9 ans	Stand de Tir
V.T.T.					
V.T.T.	VTT Club de Caudry/Audencourt	M. GOGUILLON	06 47 64 38 17	6 ans	
Yoga					
Yoga	Caudry Yoga	M. DESFOSSEZ	03 27 85 28 81		Salle des Tullistes



CAUDRY GYM PLUS

16 cours de fitness par semaine !

Jours	Horaires	Cours	Lieux
Lundi	10h30 - 11h30	Remise en forme	Salle des Tullistes
	12h30 - 13h30	Pilates niveau 1	Salle des Tullistes
	18h00 - 18h45	Renf. musculaire / Abdos fessiers	Salle Paul Bert
	18h45 - 19h30	Piloxing	Salle Paul Bert
Mardi	18h30 - 19h30	Hilo combo (Aérobic)	Salle Paul Bert
	19h30 - 20h30	Step	Salle Paul Bert
Mercredi	12h30 - 13h30	Pilates niveau 2	Salle des Tullistes
	18h30 - 19h15	Step	Salle Paul Bert
	19h15 - 20h00	Circuit training	Salle Paul Bert
	20h00 - 20h30	Abdos fessiers	Salle Paul Bert
Jeudi	12h30 - 13h30	Zumba	Salle Paul Bert
	18h00 - 18h45	Renf. musculaire / Abdos fessiers	Palais des Sports
	18h45 - 19h30	R'lace	Palais des Sports
Vendredi	18h30 - 19h30	Total Body Conditioning	Salle Paul Bert
Samedi	10h00 - 11h00	Gym tonic / Aérobic	Salle Paul Bert
	11h00 - 12h00	Zumba Toning	Salle Paul Bert

A disposition
des adhérents
Salle Paul Bert



Tapis de Course

&



Vélo Elliptique

Renseignements : 06 81 02 35 42
Email : caudrygymplus@gmail.com

- Cotisation annuelle de 50 €
donnant accès à l'ensemble des cours
(possibilité de régler 2 x 25 € par chèque)
- Inscription sur place pendant les cours
- Fournir un certificat médical précisant
« Apte à exercer tous les sports de fitness »

www.caudrygymplus.mda-caudry.fr





Gymnastique Sainte-Maxellende

A la Sainte-Maxellende, une devise portée haut

C'est à la Salle des Tullistes que se sont retrouvées durant les deux dernières semaines du mois d'août une vingtaine de gymnastes de la Sainte-Maxellende de Caudry pour y suivre un stage de préparation pour la prochaine saison. Une reprise précoce pour les compétitives, mais qui s'explique : la saison écoulée a été très bonne en termes de résultats, et la Sainte-Maxellende envisage de faire aussi bien cette année, si ce n'est mieux. Ainsi, en poussines, on notera qu'une équipe est parvenue à se hisser sur la deuxième marche des podiums au niveau départemental puis régional. Deux jeunes filles ont également porté haut les couleurs de la Sainte-Maxellende. Morgane, qui a atteint les demi-finales du championnat de France, c'était à Deauville et qui a pour objectif cette saison de participer de nouveau, voire d'aller plus loin. Et Astrid vice-championne du Nord, en critérium 11 ans. Mais c'est en fin de saison que le club a enregistré un superbe succès avec un doublé en finale de zone nord (Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie), grâce à la victoire d'Héloïse et à la seconde place d'Émeline chez les 13 ans. C'était à Nogent-sur-Oise.

En terme de bons résultats, on notera encore que les équipes issues de la section sportive du collège Monnet, section mise en place en partenariat avec la Sainte-Maxellende gymnastique, ont également brillé dans les compétitions scolaires.

Mais la Sainte-Maxellende, c'est aussi la gym loisirs. Chaque mercredi après-midi, Salle des Tullistes, ils sont près d'une centaine à venir s'entraîner pour progresser. Dans une ambiance conviviale, garçons et filles, chacun avance à son rythme, sur la poutre, au sol, aux barres...

Des gymnastes qui pour beaucoup ont débuté avec la baby gym permettant aux enfants l'apprentissage de la motricité, d'appréhender l'espace qui les entoure, leur corps, de se développer harmonieusement; la baby gym ouvre en fait à la pratique de toutes les disciplines sportives. On peut, à la Sainte-Maxellende, débiter la baby gym dès 18 mois, avec la participation des parents qui peuvent ici passer un moment privilégié avec leurs enfants. Des enfants qui, dès le plus jeune âge, peuvent ainsi mettre en pratique la devise de la Sainte-Maxellende gymnastique : à cœur vaillant, rien d'impossible.



Les horaires

* **BABY GYM** : le mercredi de 10h30 à 11h20 pour les 18 mois à 2 ans et demi et le samedi de 9h à 9h50 pour les 2 à 3 ans (90 € à l'année, licence et assurance comprises)

* **EVEIL GYMNIQUE** : le jeudi de 17h30 à 18h30 ou le samedi de 9h50 à 10h50 pour les 4 à 5 ans. (90 € à l'année, licence et assurance comprises)

* **GYM LOISIRS** : le mercredi de 14h30 à 16h pour les 6 à 9 ans et le mercredi de 16h à 17h30 pour les 10 ans et plus (120 € licence et assurance comprises)

* **COMPÉTITION** : renseignements au 06 50 53 72 90

Renseignements sur le club : 06 64 61 49 60

www.facebook.com/sainte-maxellendecaudry

Pêle-Mêle



la Maison des Associations
vous propose ces

Marchés de Noël

samedi 05 décembre : **PARIS**

La Défense le matin et les Champs Elysées
l'après-midi. Départ 8h - Retour 21h

26€/personne

samedi 12 décembre :

CANTERBURY

Traversée par le tunnel sous la Manche
Carte d'identité obligatoire
Départ 6h - Retour 22h

49€/personne

dimanche 13 décembre :

BRUXELLES

Départ 8h - Retour 21h

25€/personne

Inscriptions
les vendredis de
14h à 19h et les samedis
de 9h à 12h30

Maison des Associations :

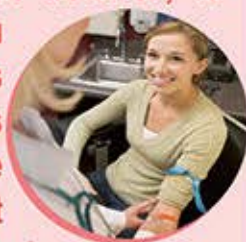
21 rue Jacquard - 59540 CAUDRY

09 77 02 44 59



Établissement Français du Sang NORD DE FRANCE

Lors de la collecte effectuée dans notre ville le mardi 11 août dernier, la participation au don du sang des 231 volontaires a permis de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui sont adressées quotidiennement à l'Établissement Français du Sang.



un besoin permanent

EFS - Nord de France : 96, rue de Jemmapes - BP 2018
59012 Lille cedex

Campagne d'Hiver DES RESTAURANTS DU COEUR inscriptions

16 rue Edmond Bricout CAUDRY

lundi 09 novembre de 13h30 à 17h (nom de H à L)
mardi 10 novembre de 13h30 à 17h (nom de M à Q)
jeudi 12 novembre de 13h30 à 17h (nom de R à Z)

Apporter les documents suivants :

- carte d'identité ou titre de séjour
- livret de famille
- quittance de loyer et bail
- dernière feuille d'imposition
- justificatifs de revenus :
 - bulletins de salaire
- retraites, pensions, y compris retraite complémentaire
 - avis de paiement ASSEDIC
 - attestation CAF (très récente)
 - bourses des études supérieures
 - pension alimentaire (décision de tribunal)

**LES RESTAURANTS
DU COEUR**



↳ naissances

Nos joies...

05/07/2015 Camille WALLART
 13/07/2015 Inaya GOSSET
 17/07/2015 Ethan BARALLE
 20/07/2015 Sidonie RODRIGUEZ
 23/07/2015 Lyna LEROY
 25/07/2015 Mélyanna PLADYS
 29/07/2015 Arthur BURY
 02/08/2015 Emma DUBOIS
 04/08/2015 Eden DUCORNET
 06/08/2015 Lyvia DÉJARDIN
 10/08/2015 Maël BUCHEZ
 13/08/2015 Clélia MERLIN
 16/08/2015 Cathelyne BRIDE
 22/08/2015 Nassim RENQUET
 23/08/2015 Ismail SEYYAR

26/08/2015 Sarah BARALLE
 28/08/2015 Calvin JOSEPH
 31/08/2015 Bastien DÉQUÉANT
 31/08/2015 Elena COFARU
 06/09/2015 Flora MERLIN
 07/09/2015 Lily SAINSEAUX
 09/09/2015 Kyla GABET
 09/09/2015 Lilou GUIDEZ
 09/09/2015 Ewen LADUREAU
 10/09/2015 Raphaël PERU
 19/09/2015 Sacha DEUDON
 21/09/2015 Julyanna TAMBURRINI
 23/09/2015 Margot DOUAY
 24/09/2015 Iness GRICOURT
 28/09/2015 Romain GRABEL

05/10/2015 Erdogan AKGÖN
 05/10/2015 Antoine TRENTESAUX
 06/10/2015 Laina ABES
 06/10/2015 Safia ABES
 08/10/2015 Victoire SANTOS
 09/10/2015 Zeïna ABES
 09/10/2015 Jade GOGLIN DENIS
 09/10/2015 Mia GOGLIN DENIS
 09/10/2015 Victor POTENCIER
 13/10/2015 Kamélya LOIGNON
 16/10/2015 Ilina DECAUX SOLECKI
 17/10/2015 Kenza BLANCHARD
 19/10/2015 Owen DELCROIX
 21/10/2015 Louna LEBON

↳ mariages



22/08/2015 Christophe PANNECOUCKE et Fabienne POULAIN
 28/08/2015 Ludovic CAILLAUX et Aurore GRASSART
 05/09/2015 Vincent BLONDIAUX et Salomé LEPAN
 05/09/2015 Maxime DUBUISSON et Marie MARISSIAUX
 05/09/2015 Bilale MARZOUK et Yamina BENDOUCHEA
 12/09/2015 Florent DUVAUCHELLE et Marion GRARE
 12/09/2015 Jean GEME IKUSELE et Magali BALLEREAU
 19/09/2015 Pierre-David PROY et Séverine DANDEU
 26/09/2015 Alexandre SARCY et Jennifer PROUVEUR
 03/10/2015 Joël PILARD et Sophie SWIETLICKI
 23/10/2015 Arnaud PROUVEUR et Carine VERNET

↳ décès

Nos peines...

05/07/2015 Jean-Michel BRACQ, 58 ans
 07/07/2015 Gérard DESSE, 64 ans
 08/07/2015 Gérard GERNEZ, 91 ans
 09/07/2015 Irène DHAUSSY (THOMAS), 86 ans
 10/07/2015 Georgette VITRANT (LEFEBVRE), 76 ans
 12/07/2015 Gabrielle LAIGLE (RICHEZ), 91 ans
 12/07/2015 Jean-François RADOUAN, 52 ans
 13/07/2015 Madeleine GRILLOT (LEFORT), 91 ans
 20/07/2015 Robert BEZIN, 82 ans
 21/07/2015 Marguerite DECARNE (DERCOURT), 95 ans
 23/07/2015 Marc PINTIAUX, 50 ans
 26/07/2015 Gérard LONG, 63 ans
 26/07/2015 Fabienne LUBCKE (SINNAEVE), 53 ans
 29/07/2015 Josiane FONTAINE (BRACQ), 76 ans
 31/07/2015 Jean-Claude LANGLET (DUPRE), 69 ans
 03/08/2015 Roland LEPRETRE, 83 ans
 05/08/2015 Daniel GOSSET, 58 ans
 09/08/2015 Raymond MERLOT, 85 ans
 15/08/2015 Georgette CANONNE (MURA), 87 ans
 16/08/2015 Fernand RENQUET, 91 ans
 17/08/2015 Odette BLEAUT (COUPET), 85 ans
 18/08/2015 Henri VANOOTEGHEM, 64 ans
 20/08/2015 Huguette DESMAREZT (ELBARRE), 69 ans
 27/08/2015 Marie-Thérèse CLAISSE (GUERY), 85 ans
 28/08/2015 Michel AUPICQ, 86 ans
 29/08/2015 Gérard TIMOLEON, 60 ans
 01/09/2015 Jeanne DUQUESNE (COURBET), 84 ans
 01/09/2015 Raoul WIMETZ, 60 ans

05/09/2015 Jean-Louis LESNES, 68 ans
 05/09/2015 Odette MACHU (MOREAUX), 79 ans
 09/09/2015 Claude HEGO, 83 ans
 09/09/2015 Bernard TRIQUET, 85 ans
 14/09/2015 Emile DOUAY, 87 ans
 14/09/2015 Marie LE BIHAN (LEGUYADER), 92 ans
 15/09/2015 Daniel NISOLE, 85 ans
 15/09/2015 Claude VALEMBOS (WATIOTIENNE), 86 ans
 20/09/2015 Michel BEAUCOURT, 81 ans
 21/09/2015 Anne-Marie CYSSAU (DUMOULIN), 76 ans
 21/09/2015 Léa SAUTIERE (MAIRESSE), 89 ans
 23/09/2015 Andrée CAILLEAUX (LAPIERRE), 104 ans
 29/09/2015 Josiane CRESSIN (LASSELIN), 85 ans
 04/10/2015 Suzanne LERICHE (COLLIN), 83 ans
 05/10/2015 Solange GASPARD (PAUREAU), 86 ans
 08/10/2015 Jeanine PARENT (GUIDEZ), 79 ans
 09/10/2015 Maurice HUBLARD, 80 ans
 13/10/2015 Gérard TAQUET, 77 ans
 14/10/2015 Jeannine GOISSET (DEPOMMIER), 84 ans
 15/10/2015 Michel QUEUNIEZ, 73 ans
 18/10/2015 Thierry BERTANCINI, 46 ans
 18/10/2015 Matwij CHOMYEZ, 95 ans
 19/10/2015 Patrick LEBLOND, 59 ans
 20/10/2015 Alain DELACROIX, 60 ans
 21/10/2015 Viviane DELHAYE (PAULAIN), 63 ans
 24/10/2015 Claude LECLERCQ, 71 ans
 25/10/2015 Marie DELACOURT (DURONDEAU), 78 ans
 26/10/2015 Roger LARGILLIERE, 92 ans

Deux anciens élus disparus

Deux anciens élus viennent de nous quitter récemment :

Il s'agit de **M. Robert BEZIN** décédé à l'âge de 82 ans le 20 juillet 2015. Marié, père de deux enfants, M. BEZIN était un homme de conviction. Militant ; engagé très jeune dans la vie politique, syndicaliste très impliqué notamment lors de la fermeture de la Société des Coopératives d'Escaut et Sambre, il a occupé le poste d'adjoint à l'Enseignement sous les mandats de messieurs Paul Moreau et Jacques Warin.

À ce titre, il a lancé les premières classes de neige qui perdurent encore aujourd'hui et ont laissé et laissent toujours de merveilleux souvenirs à des générations de petits Caudrésiens.

Mme Jeanne dit « Jeannette » LEFEBVRE est décédée quant à elle le 06 octobre 2015 à l'âge de 91 ans. Mariée, mère de quatre enfants, elle fut élue Conseillère Municipale de 1971 à 1977 au sein d'une équipe dirigée par le Maire de l'époque : M. Henri Lefebvre et qui ne comptait que 2 femmes dans ses rangs.

Femme de coeur, dévouée et très dynamique, elle s'est beaucoup investie au niveau des fêtes notamment en participant à des spectacles patoisants au profit des aînés.

À l'occasion de leurs obsèques, un dernier hommage leur a été rendu sur le parvis de l'Hôtel de Ville et une minute de silence respectée en leur mémoire.

*À leurs familles endeuillées,
nous présentons toutes nos condoléances.*

et une figure du monde associatif...

Le mercredi 2 septembre dernier, se sont déroulées les funérailles de **M. Gérard Timoléon** en la Basilique Sainte-Maxellende.

Figure emblématique du monde associatif, Gérard était très connu et très apprécié des Caudrésiens. Papa de Caudrévision*, il était âgé de 60 ans et venait de prendre sa retraite. Il laisse derrière lui une famille et une équipe dans le désarroi mais soucieuse de poursuivre l'aventure Caudrévision en sa mémoire.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches ainsi qu'à toute l'équipe de Caudrévision.

Caudrévision*, est née sous l'impulsion de Gérard dans les années 90 suite à la venue dans notre belle ville, d'une équipe de FR3 qui s'étonnait que Caudry ne soit pas dotée de mémoire vidéo... Passionné lui-même de vidéo, Gérard n'hésita pas une seconde et Caudrévision voyait le jour dans la foulée. Grandissant en même temps que les nouvelles technologies, la TV Caudrésienne, évoluait sans cesse : numérique, internet, You Tube etc...et était toujours présente pour filmer les grands événements de la vie du Caudrésis et de ses habitants.



Grande Fête FORAINE

Places des Mantilles et du Général de Gaulle

**du 09
au 20
novembre**

*Comme chaque année
Nombreuses Nouveautés !*

*Nous vous informons qu'en raison
de la Fête Foraine les marchés
des ven. 06 & 13 novembre
sont déplacés B^d J. Jaurès.*

dim. 15 novembre 2015
BRADERIE ANNUELLE
de Sainte Maxellende - 8h/18h

**Parcours : Rue du G^{al} Leclerc, angle rue de la République
et rue de Saint Quentin**